37e ANNEE (4e série) N° 13 1er-8 AVRIL 1920

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS........ 15 francs à l'Édition complète. 10 — à l'Édition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les " Revues "

SOMMAIRE

I. Emile Clermont, ou une âme de philosophe aux prises avec le problème religieux et moral. — II. Foi superficielle de son enfance. Le Cours d'instruction religieuse au lycée. — III. A Paris : la griserie du kantisme. — IV. A l'Ecole Normale Supérieure : critique du bergsonisme. Orientation croissante vers la conception chrétienne du monde et de l'âme. — V. Pourquoi ne va-t-il pas jusqu'au bout ?... Résidu de sa première formation kantienne. Une retraite inachevée à Mours. — VI. La guerre et la mort. — VII. Foch et la consécration des armées au Sacré Cœur. — VIII. Action anti-laïciste. — IX. Charlemagne et le gallicanisme. — X. Bibliographie : P. Lasserre ; *Russie ;* Martchenko ; Bajenoff ; Waliszewski ; J. Duhem ; Stanoyevitch ; Radonitch ; Léo Claretie ; maréchal French ; général Thévenet ; H. Galli ; général Rouquerol ; Broussolle ; A.-P. Garnier.

I. — Emile Clermont est tombé le 5 mars 1916, à trente-cinq ans, à Maisons-de-Champagne, tué net par un éclat d'obus, alors qu'il sortait de son abri pour assurer la défense d'une ligne dont il avait la garde.

C'était un des noms déjà de notre littérature. Il n'avait pas acquis encore la grande notoriété. Il a peu écrit, deux romans, des parties d'un troisième ; et son art, tout tourné vers la vie intérieure, tout imprégné même d'aspirations mystiques, est de qualité trop rare pour forcer d'emblée l'attention des gens distraits dont se compose pour une bonne part ce qu'on appelle le grand public : — « Un tel genre de récits ne s'adresse qu'à une élite, écrivait René Doumic ; ...mais il ravit ceux pour qui les choses de l'âme sont la grande affaire. » Quand parut son premier roman : *Amour promis,* Faguet lui consacra un article qu'il intitula « Un chef-d'œuvre ; » et le second, *Laure,* accueilli par la *Revue des Deux Mondes,* fut salué d'une admiration unanime, discrète et comme recueillie, mais d'autant plus profonde. (Voir *Ami* 1913, p. 952).

Mais ce n'est pas de son œuvre littéraire publiée que nous nous occupons ici. Son plus beau livre, celui qui doit retenir l'attention du prêtre et d'ailleurs de tout enfant de l'Eglise, c'est celui que vient de lui consacrer sa sœur. C'est une manière d'autobiographie [1]. Clermont, qui a peu publié, avait beaucoup pensé, beaucoup écrit. Mlle Louise Clermont s'est penchée, avec une tendresse et une piété qu'elle ne dissimule pas, sur ces notes de son frère, sur ses fragments inédits, sur son journal de route, sur sa correspondance ; et de tout cela, de tous ces textes, qu'elle relie par un commentaire perpétuel qui n'est pas indigne du texte lui-même, elle compose le tableau admirablement attachant et pénétrant d'une âme, d'une pensée, d'une vie intérieure. Ce n'est pas un tableau de conversion, puisque le pas final n'a pas été fait (du moins devant les hommes). Mais cette âme, ravagée de bonne heure par le scepticisme kantien, n'y a pas trouvé la quiétude, elle a toujours eu soif d'une foi, — de la foi, puisque Clermont n'en a pas envisagé d'autre que la foi catholique ; et,

[1] **Emile Clermont,** par Louise Clermont, in-12 de XIV-473 p., 5 f., Paris, B. Grasset. On verra, par les pages qui vont suivre, ce que c'est que ce livre, un des plus attirants, des plus pénétrants qui soient. Une sœur seule pouvait l'écrire pour un frère, une sœur qui connaissait ce frère mieux qu'il ne se connaissait lui-même, une sœur qui toute sa vie n'a cessé d'ausculter, avec autant d'attention que de patience et d'indulgence, l'âme tourmentée de ce frère, une sœur surtout qui a toujours espéré pour lui en la miséricorde de Dieu et qui dans cette espérance même a trouvé le secret de la psychologie la plus pénétrante, — de la seule psychologie vraiment clairvoyante.

Sur E. Clermont, voir encore articles du P. Huby, *Etudes* du 5 juin 1919, et de R. Gillouin, *Revue de Paris,* 1er juin 1916. M. Gillouin vient de reprendre ces pages, consacrées à son ami, dans le nouveau volume, **Idées et Figures d'aujourd'hui** (in-12 de 270 p., 5 f., Grasset), où il a réuni quelques Essais donnés au cours de la guerre en diverses revues touchant la formation du Germanisme, ses origines philosophiques, religieuses, politiques, le Bellicisme et le Pacifisme, l'Esthétique de Paul Claudel, la politique de Bergson, l'apologétique de Lemaître, de Maurras, de Barrès, etc. M. Gillouin est un de nos excellents écrivains d'aujourd'hui et un penseur solide, mais dont la pensée a des imprécisions et des insuffisances malheureuses quand il touche aux problèmes religieux soulevés par la guerre. Ceci est surtout visible dans le chapitre consacré aux trois pseudo-apologistes susnommés ; il commet, lui aussi, des confusions, et on le regrette d'autant plus que sa critique (de Maurras principalement) est plus pénétrante. Il reproche à Maurras, l'homme soi-disant de la contre-Révolution, de n'être qu'un révolutionnaire.

Car enfin, dit-il, « l'âme vivante de la Révolution, c'est la proclamation de la souveraineté de la Raison naturelle en matière de philosophie, de sciences, d'art, d'organisation de la société civile et politique. Or, ce sont là autant de thèses que M. Ch. Maurras professe en commun avec la Révolution et en contradiction avec l'Eglise. Fils de la Révolution, M. Ch. Maurras prétend instaurer toutes choses, non pas, comme le voulait Pie X, *dans* le Christ, mais *sans* le Christ... Il exclut radicalement de sa pensée le Dieu païen, la Nature, ou plus exactement la Raison, qui n'est que la Nature sublimée... C'est avec une entière simplicité qu'il s'emporte contre le Christ hébreu, coupable d'avoir affranchi l'esclave et déchaîné sur le monde le fléau de la charité... »

malgré les « servitudes inférieures » où une sensibilité suraiguë le retenait captif, il n'a cessé d'aspirer, de faire effort vers l'élévation morale, vers la pureté, vers l'unité et la simplification de la vie : — « Peut-être condamné à ne plus rien éprouver de simple, gémit-il, toujours changeant, toujours souffrant. » La lecture de *Laure* avait été une révélation sans doute, mais personne, probablement pas même parmi ses plus intimes, n'avait soupçonné à quel degré le problème religieux et moral préoccupa et tortura ce noble esprit.

II. — Sa première éducation a eu quelque chose de chrétien, les apparences extérieures du christianisme. Il est de fort bonne famille. Son père, ingénieur aux mines de La Combelle en Auvergne (où Emile vient au monde le 15 août 1880), puis à St-Etienne (où il fera ses études au lycée), est ce qu'on appelle un conservateur en politique, fait même des conférences contre la franc-maçonnerie, en qui il voit la plus grande ennemie de la France. Mais le conservatisme n'est pas tout en politique, pas non plus en religion. Il s'y mêle beaucoup d'égoïsme, ce qui est le contre-pied de l'Evangile. Chez les Clermont, on est « religieux de forme » : on fait la prière du soir en famille, en famille aussi on assiste à la messe du dimanche. C'est quelque chose sans doute ; ce n'est pas l'essentiel pourtant : ce n'est que la « forme, » l'apparence de la religion (on ne va d'ailleurs pas jusqu'au devoir pascal). On s'acquitte de ces pratiques religieuses, « parce que c'est bien, parce que cela convient. » Mais cette pratique ne jaillit point d'une foi solide et vivante. C'est une religion d'où l'élément surnaturel semble presque complètement exclu :

« Dieu était adoré, note Louise Clermont, non parce qu'il s'est fait connaître au moyen de la révélation, mais simplement parce que la raison démontre l'existence d'un Etre essentiel, principe et fin de toutes choses, et demande en même temps qu'un culte lui soit rendu. La possibilité du miracle, ou même de toute intervention directe de Dieu dans une vie humaine, la possibilité aussi pour l'âme d'une existence personnelle après la mort étaient des questions que les enfants entendaient souvent discuter autour d'eux. »

Ce n'est pas avec une religion aussi superficielle que l'on peut fixer dans l'esprit d'un enfant le germe de convictions solides. Rien non plus de cette dévotion tendre et vivante à laquelle les enfants, de par la grâce du baptême, sont si accessibles et qui, dès le bas âge, devient en eux si vite source de tant de lumière déjà. On a mis, autour de cet enfant, des pratiques religieuses ; on n'a pas mis Dieu dans son âme. On ne lui a pas appris ce que c'est qu'aimer Dieu, craindre Dieu, obéir à Dieu. On ne lui a enseigné qu'une morale rationaliste. — « Nous étions, dans notre enfance, dit-il, ignorants du péché » : il veut dire ici qu'ils n'ont pas été accoutumés, dans leur enfance, à considérer la morale qu'on leur enseignait (et qui était plutôt sévère) comme venant de Dieu : simple affaire d'honnêteté et de loyauté naturelle.

Aussi toute impression religieuse de ces premières années s'est-elle effacée rapidement, ne lui laissant, dans la suite, que le regret de n'avoir jamais été mis en contact avec les vérités surnaturelles d'une manière qui lui eût parlé à l'âme. En 1913, il laisse échapper cette exclamation désespérée :

Avoir cru une fois, une fois dans sa vie seulement, au voisinage du royaume !

Une lueur de foi, fugitive, au moment de la Première Communion :

J'ai été croyant à dix ans, quand j'ai fait ma Première Communion, mais *très ignorant*. Etais-je croyant auparavant, tout enfant ? C'est probable ; mais je n'en ai pas le souvenir. Ensuite à treize ans, quatorze ans, je ne l'étais plus.

C'est l'histoire de beaucoup d'adolescents. On explique volontiers leur défection par d'autres maladies que l'ignorance. Oui ; mais ces maladies-là, quand il y a au fond de l'esprit une solide instruction religieuse, n'empêchent pas absolument le retour. L'ignorance, ce sont les ténèbres ; et dans les ténèbres, comment guider sa marche ?

Mais n'y avait-il donc pas, dans ce lycée, des catéchismes à la portée de ceux qui eussent eu bonne volonté de s'instruire ?

Ah ! bien oui ; mais il faut voir ce que cette jeunesse en faisait, de ces catéchismes, et quel héroïsme il eût fallu à un enfant pour les prendre au sérieux ! Il y avait même des devoirs écrits d'instruction religieuse ; et Clermont nous donne un petit aperçu du classement des copies :

Si votre copie était tout simplement nulle, ne révélant ni savoir, ni intelligence, ni aptitudes, vous aviez la note zéro ; mais si la copie faisait preuve de sottise et de mauvais vouloir, elle était classée au-dessous de zéro. Comme il y avait pas mal d'esprits forts ou même de mauvais plaisants qui traitaient de haut l'instruction religieuse et remplissaient leurs copies n'importe comment, le brave aumônier ne les classait pas pour cela avec moins de scrupule, et l'élève qui avait zéro occupait encore un rang estimé.

C'est à ce moment-là, vers sa quatorzième année, qu'il rencontre pour la première fois la mort ; et il en garde une impression qui ne s'effacera plus. C'est son grand-père très aimé qui venait de mourir en sa campagne du Bourbonnais. Les enfants, appelés par dépêche, revoient ces lieux chers, jusque-là témoins de leurs bruyantes vacances, et où l'on « s'applique maintenant à faire silence » :

C'était la première fois que je rencontrais la mort : elle me parut formidable, et il fut pour moi hors de doute que jamais plus je ne pourrais vivre à l'abri de ce souvenir... Lorsqu'on revint du cimetière, je suivis ma mère dans sa chambre. Je ne l'avais jamais encore vue entièrement vêtue de noir comme elle était... Enfin, elle dit avec un soupir : — « Voilà, c'est fini ; maintenant il va falloir reprendre notre existence comme si de rien n'était. » — Elle se parlait à elle-même, et elle n'avait peut-être pas remarqué que j'étais là. Je répondis qu'après avoir une fois bien vu la mort, il me semblait insensé qu'on pût recommencer à vivre comme si l'on n'y pensait pas ; j'ajoutai que tout est inutile et vain, puisque tout finit ainsi.

Ma mère, dès mes premiers mots, s'était tournée

vers moi ; elle vit que je ne parlais pas au hasard, mais que j'étais pénétré de ce que je disais ; elle parut surprise et un peu inquiète ; sans doute elle répéta mes paroles à mon père, car dans l'après-midi, m'ayant emmené promener, il tâcha par sa conversation d'effacer mes impressions du matin. — Mais je voyais trop son intention. La campagne, autour de nous, était muette, immobile, le ciel bas pesait sur elle et sur nous ; il dégelait un peu, et la neige qui fondait semblait, sur la plaine, un pauvre manteau troué. Des arbres décharnés se dressaient sur l'horizon triste. Mon père, tout en marchant, m'expliquait qu'il ne fallait pas se laisser trop émouvoir par le spectacle de la mort, qu'il était nécessaire d'aimer la vie, et surtout que nous devions désirer nous rendre utiles à ceux qui nous entourent. Je ne répondais point, mais déjà combien j'étais froissé intimement par de telles paroles ! On doit aimer ceci et non cela ; on doit avoir tels sentiments et non tels autres : est-ce que ces mots ont seulement un sens ? Je me promettais d'y réfléchir plus tard...

Une échappée sur la mort avait jadis jeté Gratry dans le catholicisme : Clermont s'arrête au scepticisme découragé. Et ce n'est pas la morale de son père qui pouvait le remonter. Rentré au lycée, il se sentira comme très loin de ses camarades, « très différent, » et gardera quelque temps « l'inquiétante manie de scruter les visages pour y lire les ravages du temps, les signes de la décrépitude et de la mort. »

Dans cette « manie » de l'enfant de treize ou quatorze ans se révèle déjà ce qui sera l'un des traits caractéristiques de sa vie littéraire et philosophique : le don d'observation appliqué aux moindres nuances, non plus des visages mais des sentiments, aux indices les plus ténus, les plus profonds aussi, non plus seulement de la décrépitude, mais de la grandeur morale.

III. — Avec son départ pour Paris en 1897 s'ouvre une nouvelle phase dans sa vie morale. Il va suivre au lycée Henri-IV, deux années durant, les cours préparatoires à l'Ecole Normale. C'est là que lui est révélé Kant ; et c'est une griserie. Il n'en fait pas mystère devant les siens ; et aux vacances suivantes (1898), au grand scandale de son père, qui ne comprend pas que de telles doctrines, si contraires au simple bon sens, soient inculquées à de jeunes esprits sans souci des répercussions inévitables sur leur conduite, il professe hautement sa résolution de se déprendre des apparences des choses pour ne plus croire à rien si ce n'est à sa propre existence. Un soir d'été, à la campagne, comme on se plaignait devant lui du sentiment d'accablement que produisait la vue de tant de milliers d'étoiles : — « C'est bien simple, dit-il d'un ton insouciant, si les étoiles vous gênent, supprimez-les. » Et voyant qu'il surprenait, il insiste, et, s'adressant à sa plus proche voisine : — « Qu'est-ce qui te prouve que les étoiles existent ? Les as-tu touchées ? Et quand bien même tu les aurais touchées, ne pourrais-tu pas douter de tes sens ? Tu n'es sûre que d'une existence unique, de la tienne. Détache-toi de toute croyance au reste de l'univers. Tu te sentiras bien plus libre d'esprit. Je m'y exerce constamment moi-même. Si, par exemple, ta présence près de moi me gênait, je me dirais que tu n'existes pas, je ne penserais plus à toi, et tout serait fini par là. Tu vois comme c'est simple. »

Plus tard, il fera, et très sévèrement, la critique de Kant et de son influence délétère. Mais il lui faudra le temps pour en arriver là. Et il lui en restera toujours quelque chose. Kant est pour beaucoup dans sa perpétuelle mobilité de pensée, dans son impuissance à fixer son esprit. De fait, s'il n'y a que le moi, pourquoi se fixer ? Ce moi, c'est le moi actuel ; donc, dans l'écoulement de toutes choses, il n'y a que le moment présent qui compte ; donc, se laisser vivre au jour le jour, flottant et nuancé comme les nuages, « flexible comme le hasard. »

L'année suivante (1899), reçu premier à l'Ecole Normale, il arrive en vacances en pleine crise de sensibilité, de passion suraiguë. Les siens le reconnaissent à peine. Lui, jusque-là si posé, maître de ses paroles et de ses actes, maintenant le regard rêveur et troublé, les mouvements nerveux, toujours en proie, semble-t-il, à quelque désir ou à quelque tourment d'une violence singulière !... A la fin des vacances, la tempête était tombée ; et, par une heureuse réaction, c'est à partir de ce moment-là que l'on surprend chez lui une préoccupation plus accusée des questions religieuses. Sa sœur nous en cite un trait frappant, qui révèle une rare maturité :

Un jour qu'on parlait devant lui de sainte Agnès, la petite martyre de treize ans, une discussion s'éleva. Devant la mort, sainte Agnès avait-elle connu hésitation et lutte ? Ne valait-il pas mieux supposer qu'il en avait été ainsi, puisque, disait-on, l'effort accompli pour dominer les premiers mouvements de la nature ne peut que rehausser la valeur du sacrifice ? Mais le jeune Normalien, avec un sens profond de ces choses qu'on ne lui eût point crues si familières, rectifia : — « Dans un cœur très jeune et très pur, un aussi grand amour ne doit pouvoir connaître aucune hésitation et par conséquent aucune lutte. Le don doit être complet et sans retour. Du reste, admettre qu'elle a pu balancer un instant serait enlever à cet ardent et candide amour la moitié de sa fraîcheur et de sa beauté. »

Quelques mois après, au cours de son année de service militaire, il perdit son père ; et ce lui fut une grande leçon. Le vieillard, dont la santé depuis quelque temps déclinait rapidement, fut pris tout à coup, un matin, d'une sorte de délire fort impressionnant ; et le médecin déclara que très probablement il ne recouvrerait pas le libre usage de ses facultés avant la fin, qui devait être proche. Mais trois jours après, il demande soudain qu'on aille lui chercher un prêtre. On croit d'abord qu'il parle dans le délire. Pas du tout. Dans la matinée qui suit, se réveillant d'un sommeil assez agité, il paraît étonné et presque mécontent de voir qu'on a hésité ; il réitère nettement

sa demande, désignant le prêtre, un de ses amis, qu'il désire voir. Il fait venir ses fils près de son lit pour leur dire sa décision, voulant, explique-t-il, leur montrer que jusqu'au bout il a agi en parfait honnête homme, obéissant à sa conscience dès qu'elle lui avait montré clairement un acte à accomplir comme un devoir. Il voulait avant de mourir leur laisser cet exemple et ce souvenir.

A partir de ce moment, il ne délira plus jamais. Il vécut trois mois encore environ. Tous ses enfants purent être autour de lui pendant son agonie, qui fut longue et douloureuse. Emile Clermont en fut profondément ému : le lendemain de cette mort, à la fin d'une grave conversation, il dit tout à coup :

« Sans doute voir mourir ceux qu'on aime est cruel ; et pourtant que serait la vie sans la mort avec la lumière qu'elle projette sur une autre existence ? Les arts, la poésie et la musique ne vivent que par la pensée de l'au-delà et par conséquent que par la mort. Figure-toi le monde et la vie sans aucune échappée sur un univers supérieur, ne crois-tu pas qu'on y étoufferait ? »

Et le jour suivant, prenant entre ses mains le crucifix qui avait été placé sur le lit de mort de son père, il le contemple longuement en disant : — « Comme il est consolant en de telles heures de regarder un Dieu mourant pour nous ! » Puis, le tendant à sa sœur Louise : — « Garde-le moi précieusement, c'est ce crucifix-là que je veux avoir quand je serai mourant à mon tour. »

IV. — A l'Ecole Normale, il opte, lui philosophe, pour la section d'histoire. C'est qu'il ne tenait pas du tout à faire de l'enseignement sa carrière. Ce qui l'attirait, c'était la psychologie : or, il savait maintenant ce qu'il pouvait attendre de la philosophie, et il pensa, au contraire, qu'il trouverait dans l'histoire une mine de documents pour la connaissance de l'homme. A l'Ecole il sera très éclectique dans ses travaux, très indépendant ; il n'a aucun goût pour les méthodes en honneur, pour l'érudition à l'allemande ; il en prend et il en laisse [1]. Si bien que, ses trois ans terminés, il échoue au concours d'agrégation. Cela, en somme, ne bouleversait pas autrement son avenir, puisqu'il ne se vouait pas à l'enseignement. Pour assurer sa vie matérielle dans les années qui vont suivre, il entre comme rédacteur au ministère des Travaux publics, d'où il passe bientôt à la préfecture de la Seine. Après quoi, jugeant qu'il n'a plus besoin de ces à-côté, il donne sa démission sans esprit de retour, et se retire à la campagne, à Montaigu-le-Blin dans l'Allier, le village de ses grands-parents où il a passé jadis ses vacances et où il va poursuivre désormais dans la solitude ses lentes méditations.

Méditations philosophiques, mais religieuses aussi, religieuses peut-être surtout. Tout le cours de ses pensées l'oriente vers le christianisme, vers la conception chrétienne du monde, de l'homme, de l'âme humaine, de ses facultés spirituelles et de ses facultés inférieures.

Lui, qui a été l'élève de Bergson, qui a subi profondément son influence, et qui est resté son ami, il le soumet, dans ses notes, à une critique pénétrante :

Le grand problème moderne dans les questions de connaissance est celui de l'intuition. Grande œuvre de Bergson ; mais il n'a pas marqué les limites précises, c'est-à-dire un usage précis de l'intuition... Limitation des intuitions... Ne pas traiter en elle-même la question de l'intuition, mais plutôt la limiter... Témoigner dans l'ensemble une grande méfiance à l'égard de l'usage de ce terme...

Qu'il y ait des esprits intuitifs, cela ne fait pas de doute ; mais que ce soit plus qu'un mode d'opération de l'esprit parmi d'autres, c'est douteux... Qu'à cette marche de l'esprit (par appréhension directe et immédiate, et non par manœuvre logique) réponde une pénétration dans le réel en soi, rien ne le prouve... Il y a eu beaucoup d'esprits intuitifs et de belle qualité ; et le bagage de ce qu'ils ont laissé est pourtant minime. Intuition et erreur vont de compagnie aussi bien que logique et erreur...

Périls des esprits intuitifs : mollesse, désabusement, ne plus rien éprouver qui ait du prix : tout comprendre, tout justifier, tout aimer, tout dédaigner. Imaginer au lieu d'éprouver ; un éclair, puis l'imagination s'en empare ; une figure de sentiment, un sec et sûr reflet. L'intuition ne fait pas la générosité d'âme, ni même une sensibilité féconde ; très souvent les mille facettes aiguës empêchent un beau reflet large, l'ampleur.

Il se pose cette question : — « Bergson offre-t-il un point d'appui, une satisfaction à une âme vraiment tourmentée ? » Et il répond sans hésitation : « Non. »

Il affirme fortement « qu'il subsiste un usage de la raison, ou du moins que le mot raison a un sens et désigne un ensemble de manières d'être qui l'emporte comme valeur et comme connaissance sur ce que désigne le terme intuition. » Il voulait donner comme conclusion à la première partie du grand ouvrage philosophique qu'il a médité des années ceci : « le triomphe de l'intelligence, comme contemplative, comme régulatrice, comme acceptant et voulant la nature humaine. »

Quel est cependant le rôle de la raison dans la conception catholique ? C'est lui qui se pose la question ; et il remarque dans la tradition chrétienne deux courants : 1° « accord de la religion et de la raison humaine : c'est la tradition la plus constante, la volonté la plus répandue, la plus longue » ; et 2° « en face, l'enseignement plus dur de Pascal : opposition de la raison et de la foi. » Mais il se hâte d'ajouter que la contradiction entre ces deux vues est moins profonde qu'apparente : Pascal envisage un usage avant tout métaphysique de la raison, la raison donnant véritablement la connaissance ; or les vérités de la foi lui sont inaccessibles, — tandis que la tradition catholique

[1] Pour se conformer à la règle qui voulait que la deuxième année d'Ecole fût consacrée à la composition d'un travail original, il s'attela à l'épineuse question de l'intervention française à Rome en 1849 ; et son Mémoire parut assez achevé et assez neuf à M. Emile Bourgeois (prof. à la Sorbonne), qui lui en avait suggéré l'idée, pour mériter l'honneur d'une publication immédiate. — Une édition, complétée d'une étude de M. E. Bourgeois sur les tentatives du Second Empire pour rapprocher, entre 1868 et 1870, l'Italie et l'Autriche et s'assurer leur concours, a paru en 1907 sous ce titre : *Rome et Napoléon III* (Paris, Colin), par E. Bourgeois et E. Clermont.

voit dans la raison « un instrument exact pour connaître l'univers, ...pour le côté humain du monde. ...Capable de vérifier l'ordre et la raison du monde, elle est ainsi menée jusqu'à l'idée de la raison souveraine de Dieu. Mais une fois là, elle n'a plus de contrôle sur ce qui dépend de Dieu. Donc un usage humain et pas d'usage divin. »

Et il est heureux d'ouvrir une parenthèse pour noter qu'il est d'accord avec S. Ignace, son grand homme de prédilection, son maître psychologue : — « A remarquer que S. Ignace prétendait à une vue rationnelle des mystères. »

Quant « à faire une place dans le dogme à l'usage moderne de la raison, à protestantiser le catholicisme », ah non ! — « Pour mon compte, si j'étais catholique, je serais anti-moderniste décidé » :

Le catholicisme, d'une manière un peu rude, choquante peut-être, a su maintenir ce principe que *la foi n'est pas à la disposition de la raison ou des misères humaines*...

Ceci avant tout me déplaît dans le protestantisme qu'il est un effort rationnel dans une direction fausse. Peu s'en faut, certes, bien peu qu'il ne fasse le gros bon sens individuel juge de la religion ; à côté de cela et peut-être *comme conséquence*, la notion d'un usage purement moral de la religion... L'idée d'un choix en ces matières, et d'un choix suivant les préférences de la sensibilité, les penchants, les goûts, signale un vrai dérèglement d'esprit...

La religion catholique a ce mérite de maintenir l'idée que *la vérité dernière est d'autre nature qu'humaine*. Tel est le sens, telle est la grandeur, telle est la force de sa tradition.

Elle a travaillé à maintenir encore en quelques esprits, et comme une tradition vivante, cette opinion que les vérités supérieures et métaphysiques ne sont pas à la merci des inspirations individuelles et ne relèvent pas du bon sens de chacun, ce qui répond en tout cas à cette opinion psychologique très fondée que la nature, les caractères et la valeur de ce qui est sacré ne sont pas relatifs au savoir intellectuel...

V. — Il est loin de Kant. — « Le kantisme, dit-il, ne faisait que formuler la contradiction en termes d'absolu. Ce n'était en aucune manière une solution !... Kant est un protestant qui a cherché surtout à sauver le fond de sa notion héréditairement morale du monde, à se reposer dans *un absolu à sa convenance*. »

Et, dans l'ordre de la vie pratique, son grand crime a été d'opérer « la grande scission de l'univers qui va probablement influer pendant des siècles et peut-être pour toujours sur l'usage de la raison, de l'esprit humain », — à savoir, « la distinction kantienne instituant deux ordres bien différents entre l'apparence et la réalité et refusant connaissance à la raison. » Si la raison cesse d'être puissance cognoscitive, que devient la volonté? La volonté, de sa nature, est aveugle : c'est l'intelligence qui doit faire devant elle fonction d'éclaireuse. Si l'intelligence est proclamée impuissante, à qui son rôle va-t-il échoir? Eh ! à la sensibilité :

Jusque-là, la sensibilité était tenue pour dépendante de la raison, pour une forme inférieure et un peu trouble de l'intelligence, telles furent les théories intellectualistes. Mais, au commencement du XIX[e] siècle, la sensibilité s'est libérée ; elle est devenue égale, quelquefois supérieure, souveraine ; elle a voulu régner sur l'âme, être elle-même un savoir plus haut. La philosophie kantienne, axe sur lequel a tourné toute la pensée philosophique, sinon légitimait ce mouvement, du moins le permettait. Ainsi, grand écoulement de sensibilité ; et la sensibilité spécialisée, acceptée comme telle avec tous ses extrêmes...

Et quelques années après la mort de Kant, c'est Schleiermacher qui lance son programme et déchaîne sur le monde protestant (et par contrecoup sur le monde catholique) la sentimentale religion moderne dont Clermont est écœuré :

Cette religiosité sans idées claires, mysticité sans foi, une des plus lamentables conquêtes de notre temps !... C'est une mode de dix ans ; cela ne durera pas davantage. Et au sens psychologique, c'est une perversité... Tout cela résidu de Renan [1]...

Une religion à leur goût, à leur convenance, qui ait juste la dose de sentimentalité mystique qui leur convient et la dose de raison qu'eux-mêmes croient avoir... Vouloir que les choses essentielles, vraies, absolues, soient à leur mesure, à leur fantaisie... Tout cela dégoûte...

Crise actuelle des sentiments religieux, la plus vaine qu'on ait jamais vue : une lassitude de l'esprit critique ; quelque chose de mystique dans l'esprit, mais un mysticisme sans objet, une religiosité, la plus vaine chose du monde, même pas un déisme. Et pourtant cela point faux, au contraire authentique, réel, souvent d'un beau son... mais voilà : sans objet...

Il faudrait en finir avec un mysticisme sans foi ; il est besoin de quelque chose de plus dur dans l'esprit... De Pascal on apprend à avoir des positions nettes, à faire des sacrifices.

Oui ; mais Pascal était enfant de l'Eglise, et Clermont a vu la puissance coordinatrice du mysticisme chrétien :

Le mysticisme chrétien et en général le christianisme a formulé, et par là ramassé, groupé une foule de tendances désorganisées qui erraient auparavant par le monde, non accommodées au monde ; il leur a donné une direction... L'Eglise a été admirable en tout temps dans l'art de graduer la spiritualité, de distribuer à chacun ce qui lui convenait, suivant son rang, sa tâche...

Mais alors, pourquoi n'est-il pas catholique?...

[1] Il a admirablement dévisagé Renan, « de notre temps peut-être l'esprit le plus coupable ». Il dit que, quoi qu'il en soit des raisons qui ont amené son apostasie, l'attitude de Renan, dans les temps qui ont suivi, a été une « attitude égoïste, menteuse et basse... Renan s'est trouvé, par sa rupture avec le catholicisme, fondateur ou à peu près de la laïcité anticléricale... Renan a vu se former cette influence sans protester ; et il s'est laissé devenir le premier représentant, le premier gardien d'une conception qui n'était point la sienne, le chef de file d'un parti dont son esprit n'était pas : d'où honneurs, profits...

« Renan est un esprit essentiellement corrupteur, ayant essentiellement les dispositions pires pour la corruption, c.-à-d. ayant à la fois dans l'esprit le grand et le petit, pouvant les mêler, les mélanger, les faire confondre. Il a discrédité ce qu'il n'avait pas, la haute puissance intuitive, noble, héroïque, souveraine ; ou du moins il a discrédité ce qu'il n'avait qu'à demi, d'autant plus fort pour le faire qu'il avait l'air tout aussi bien qu'un autre de connaître et de savoir. Enfin il a pris la position la plus avantageuse, la plus glorieuse pour lui : il a paradé avec sa faiblesse. Ceci très grave, capitalement grave, si l'on songe qu'il s'agit des problèmes essentiels autour desquels tourne l'esprit humain... Ce sourire gras, ce sourire inexpugnable, chargé de répondre à tout, ce perpétuel *si vous voulez, si cela vous fait plaisir, comme vous voudrez*, pour les sujets les plus tragiques, la négation de ce tragique, le plaisir de déconcerter ceux qui ont de la croyance et de la foi, en quelque sens que ce soit, tous ces traits en font une physionomie fortement antipathique. Il savait bien que son attitude était commode, commode pour lui, commode pour les autres, et d'autre part avec cette hypocrisie d'avoir l'air chargé des plus lourds problèmes de l'humanité ! Il a corrompu. »

C'est lui-même qui se pose la question, ajoutant aussitôt : — « Problème qui vaut la peine d'être examiné une fois, peut-être vingt fois, problème à longue portée. » — Et il répond : — « Mille petites causes agissent; mais, pour prendre l'essentiel, voyons d'abord les difficultés d'ordre intellectuel. » Et il dit son enthousiasme pour les dogmes chrétiens, et qu'il apprend d'eux « infiniment » ; qu'il sait leur vertu éducatrice :

« Je sais bien comment, du catholicisme, on pourrait faire une école de grandeur d'âme... A vingt-six ou vingt-sept ans (il écrivait ceci en 1912, donc à trente-deux ans), j'ai perçu avec une grande force la valeur intime du christianisme, et j'en ai été touché ; mais, de là à croire, il y avait un abîme que je n'ai jamais eu l'idée de franchir. »

C'est que, les dogmes chrétiens ont beau être magnifiques, et source de force : la beauté n'est pas un criterium absolu de vérité, et Clermont est trop philosophe pour adhérer au pragmatisme. La doctrine chrétienne reste pour lui « quelque chose qui peut se défendre, mais non pas quelque chose qui appelle la certitude. Or, je n'ai point l'esprit à me contenter de ce caractère négatif... » Il a l'esprit imbu de l'idée qu'il faut renoncer à toute certitude en pareille matière. C'est là un résidu de sa première formation kantienne. Il est, lui aussi, victime de la manie de certitude mathématique, de ce qu'on a appelé l'esprit mathématique et qui a fait tant de victimes au XIXe siècle et qui en avait dû faire déjà auparavant, puisque nous voyons M. Pascal père mettre si diligemment en garde là-contre son jeune fils Blaise.

Là est l'obstacle essentiel qui arrête Clermont au seuil de l'Eglise, « au bord de l'infini ». Ce ne sont pas les passions qui sont en cause ici. Les passions, au contraire, lui seraient un nouveau motif de crédibilité, puisqu'il a bonne volonté, il a un désir ardent de les vaincre, et qu'il a remarqué que « si on lutte contre la sensualité, *on prend son point d'appui dans des sentiments qui mènent au christianisme.* » Tout le mène, tout l'attire au christianisme. Seulement, il a en tête qu'une démonstration rigoureuse de ces choses est impossible ; et il est tellement persuadé de cette indémontrabilité, qu'il n'envisage pas même la possibilité, pour lui, d'avoir la foi. — « On ne prend pas et on ne laisse pas la foi à sa guise..., on est ce que l'on est ». Son grand effort, ce sera de s'organiser une vie morale, une vie supérieure, une vie ascétique en dehors de la foi, en dehors de la religion. Combien cependant il admire ceux qui l'ont, cette foi ! S. Ignace n'a pas d'admirateurs plus fervents que lui, mais ce qu'il veut lui prendre, ce n'est pas la foi, c'est sa méthode, sa discipline de l'âme. Un jour même, pour s'initier plus complètement aux *Exercices,* il part pour Mours (maison de retraite dirigée par les Jésuites, non loin de Paris) ; il écoute consciencieusement les instructions ; il se promène au jardin avec les retraitants, qui cette semaine sont des ouvriers ; il leur trouve l'air si honnête et si convaincu qu'il se promet de ne jamais attaquer ou tourner en ridicule une foi si sincère. Mais il ne songe pas du tout que cette foi soit pour lui ; et il part avant la messe de clôture, mais enthousiaste, pour sa vie, de S. Ignace :

... Comment chez Pascal il y a la science délaissée par la foi, la raison vaincue ; et comment chez S. Ignace il n'y a rien de pareil, accord de la raison et de la foi, les mystères lumineux...

Mouvement, allure spirituelle, image de la grandeur, sentiment continuel de la grandeur. Comparer ce sublime avec celui de Pascal, qui est d'un autre ordre et pour ainsi dire sans valeur pratique...

Remarquer la libération des formules, le retour à quelque chose de profond ; jamais de mauvais grain, jamais de formulisme ; tout est direct, sûr, profond...

La volonté de S. Ignace très nette : régler la mysticité, la canaliser, en faire le point de départ d'une organisation catholique hiérarchisée ; ne pas l'exclure, au contraire, mais en faire un instrument, un moyen ; ne pas l'abandonner aux inspirations particulières. La première des vertus est l'obéissance. Soldat du Christ contre le démon. Maintien de la personne humaine, de son action, de ses œuvres.

VI. — Cet homme avait trop de droiture pour n'être pas chrétien un jour. La guerre éclate. Elle dissipe, comme un éclair, toutes ces nuées, tous ces recoins d'obscurité où se perd un esprit qui ne s'est pas dégagé des erreurs de sa première formation, en même temps qu'elle ouvre le champ à l'épanouissement de ses plus nobles aspirations. Il n'était pas né militaire, certes ; son année de régiment à Montbrison, à vingt ans, lui avait été des plus pénibles [1]. En 1914, il accepte la guerre avec enthousiasme, un enthousiasme qui sera communicatif et qui fera l'admiration de ses chefs. La guerre a réalisé en lui cette simplification, cette purification, cet apaisement, cet oubli de soi qui a été l'aspiration de toute sa vie. Non certes que son impressionnabilité ait disparu : il la domine seulement, et surtout en s'oubliant pour penser aux autres.

Après un an de guerre, on lui donne à opter entre son poste d'adjudant de bataillon et les cours spéciaux pour la formation des officiers. Sous-lieutenant, il sera plus exposé : ce n'est pas cela qui l'arrête. Mais, se trouvant peu d'aptitudes pour la carrière militaire, passer cet examen, ne sera-ce pas aller à un échec ?... Il se rappelle alors une des règles d'élection de S. Ignace : — « Je me représenterai un homme que je n'ai jamais vu ni connu ; et lui désirant toute la perfection dont il est capable, j'examinerai ce que je lui dirais de faire et de choisir pour la plus grande gloire de Dieu et la plus grande perfection de son âme ; puis, me donnant à moi-même les mêmes conseils, je ferai ce que je lui dirais de faire ». — Quelques jours après, il répondait que le mieux lui semblait être de faire de son côté tout le possible pour rendre le plus de services à son pays. Nommé sous-lieutenant (octobre 1915), il quittait son régiment de réserve pour un régiment d'active déjà

[1] Son caporal d'alors, garçon pâtissier sans instruction, prenait plaisir à lui répéter qu'il n'avait jamais vu personne plus bête que lui.

reformé deux fois, où il savait devoir être très exposé.

Un jour de novembre 1914, au moment où le signal de l'attaque allait être donné, un paquet de sa sœur lui est remis. Il l'ouvre en hâte et y trouve un crucifix !... Un an après il frémissait encore au souvenir de l'émotion intense que cette vue inattendue lui avait causée : le vœu formulé tant d'années auparavant auprès du lit de mort de son père était exaucé, et, par une rencontre providentielle, le crucifix venait, à cette heure d'attente tragique, se mettre comme de lui-même entre ses mains. Et il venait aussi lui demander un acte de foi formel ; car, sur la carte qui l'accompagnait, se trouvaient écrites ces deux phrases de l'Evangile : 1° « Venez à moi, vous tous qui êtes accablés, et je vous soulagerai », et 2° « Pierre dit à Jésus : Seigneur, à qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle. Nous avons cru et nous avons connu que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu »... La lettre de sa sœur qui suivit de près cet envoi, portait expressément qu'aucune allusion n'y serait jamais faite, afin de ne pas peser sur son acceptation.

Clermont se contenta de répondre qu'il gardait le crucifix et l'avait mis dans son sac, ajoutant que là se trouvaient tous ses objets précieux et qu'il ne le lâcherait qu'au dernier moment...

L'année suivante, traversant Paris, il répète à sa sœur, à trois reprises différentes, qu'il vient de perdre son sac. Voyant à la fin qu'il n'arrive pas à provoquer la question anxieuse qu'il attend, il se décide à parler le premier, et avec quel sourire de joie ! dit sa sœur : — « J'ai perdu le sac, mais pas le crucifix, car maintenant c'est là que je le porte ». Et de la main il désignait sa poitrine. ...Jusqu'où est-il allé dans sa foi ? Nous ne le savons pas. Nous savons cependant qu'il s'est servi de ce crucifix pour assister un de ses soldats mourant; et nous savons aussi qu'il est mort ce crucifix sur le cœur, et mort dans un acte de charité : une attaque allemande étant annoncée, il tint à faire deux fois par lui-même le tour de la tranchée, afin de s'assurer que tous ses hommes étaient à l'abri ; et c'est en cherchant à en faire descendre un plus exposé que les autres, qu'il fut frappé à la tête par un éclat d'obus.

VII. — Des éclaircissements nous ont été demandés à propos de notre article sur le Drapeau du Sacré Cœur *(Ami* 1919, p. 1204-1210). Nous avons dit vraiment tout ce que nous avions à dire. Le reste ne serait qu'objet de curiosité, d'une curiosité qui certainement part d'un bon naturel mais qui pose des problèmes insolubles pour le moment. Nous avons voulu écrire surtout un chapitre de *Solvuntur objecta ;* et le fond de notre pensée était bien et est toujours, comme nous l'avons dit, que la proclamation publique de la royauté du Christ par l'inscription de l'image de son Sacré Cœur sur le drapeau national est pour les catholiques français, suivant la formule du cardinal Gasparri, *un bel idéal ;* que cet idéal, pour inaccessible qu'il paraisse à l'heure présente, reste un idéal tout de même et par conséquent ne mérite pas les dédains, les haussements d'épaules de quelques-uns. Sur un point seulement, nous serons heureux d'apporter quelques précisions : c'est sur la question de la consécration des armées au Sacré Cœur par le maréchal Foch en juillet 1918. Voici quelques-uns des faits et documents qui ont été recueillis et publiés par M. Gaudeau [1].

Foch, du 2 juin au 17 octobre 1918, eut son G. Q. G. au château de Bombon, près de Mormant (Seine-et-Marne) [2]. Détail frappant : alors que partout ailleurs le siège du G. Q. G. avait été vite repéré par l'ennemi et copieusement arrosé, pas un obus, pas un avion ne vint inquiéter Bombon durant les quatre mois et demi du séjour de Foch.

Il y avait cinq semaines que Foch était là, quand le curé de Bombon, qui le voyait chaque dimanche assister à la messe et assez souvent faire une visite au Saint-Sacrement, eut, le 8 juillet au matin, dès son réveil, la pensée subite et insistante de lui demander de consacrer ses armées au Sacré Cœur :

> ...Avant de quitter, bientôt peut-être, ma paroisse, lui écrivit-il, veuillez, je vous prie, agenouillé devant une statue du Sacré Cœur de Jésus, Roi de France, et avec une profonde humilité et une très grande confiance, Lui consacrer toutes vos armées françaises. Demandez-Lui, avec supplication, une prochaine et décisive victoire, et que la France reste triomphante — autant et surtout par ses traités que par ses glorieux succès.
>
> Votre offrande sera bientôt récompensée.
>
> Vous paraîtrai-je un naïf ? Non ; votre foi vive et votre coup d'œil d'homme de guerre vous défendront d'avoir ce jugement.

[1] *Foi catholique,* nos de novembre et de décembre 1918 : pages réunies ensuite en brochure à part sous ce titre : *Sacré Cœur et France : les faits de Bombon,* in-8 de 32 p., 1 f. 50 (bureaux de la *Foi catholique*, rue Vaneau, 25, Paris). Le cardinal Andrieu a écrit, à ce propos, à M. Gaudeau les lignes que voici :

« La consécration des armées françaises et des armées alliées au Sacré Cœur de Jésus par le généralissime a eu lieu au mois de juillet 1918, et vous en définissez le caractère avec une précision qui écarte tous les subterfuges derrière lesquels la prudence des uns et le scepticisme des autres pourraient encore s'abriter. »

Aux précédents travaux de Mgr Jouin et de M. Gaudeau signalés dans notre article du 6 nov. 1919, nous sommes heureux d'ajouter aujourd'hui une nouvelle brochure qui, dégagée de certaines contingences polémiques passagères, restera toujours de saison et dont le titre dit excellemment le contenu : *Résumé de la question du Drapeau du Sacré Cœur : question doctrinale* (le drapeau du Sacré Cœur en lui-même et pour tous les peuples), *question historique* (historicité et actualité du Message de 1689), *question pratique* (nos devoirs), par M. Gaudeau, in-8 de 80 p., 3 f. 50.

Dans la même collection (rue Vaneau, 25), lire encore, sur le poison intellectuel qu'est le Germanisme, *Les Doctrines révolutionnaires en Allemagne et en France,* par P. Daulny, t. I, Exposé des doctrines, in-8 de 128 p., 2 f. 65, t. II, Critique des doctrines, l'Injustice du Socialisme, in-8 de 180 p., 3 f. ; — *L'Allemagne ennemie de Dieu et de toute religion,* par M. Gaudeau, in-8 de 128 p., 2 f. 15 ; — *Le danger pour l'Eglise est en Allemagne,* par le même, in-8 de 64 p., 1 f. ; — *Le B. Curé d'Ars et le Germanisme*, panégyrique prononcé à Ars le 4 août 1917 par M. Gaudeau, reproduit alors de multiples côtés dans la presse et que l'on sera heureux de conserver en broch. in-8 de 44 p., 1 f. 50 ; — *Matérialisme et Pangermanisme, L'Allemagne des philosophes et la guerre actuelle,* par J. Schwartz, in-8 de 32 p., 0 f. 85 : comment ce sont les intellectuels et en particulier les philosophes d'Allemagne qui ont créé dans leur pays une mentalité telle qu'elle rendait inévitable le conflit européen de 1914.

[2] C'est là, pour les gens de Seine-et-Marne, une gloire dont il faut bien leur pardonner de triompher : — « C'est là, écrivait la *Croix de S.-et-M.*, que furent préparés les derniers plans de la Marne, et Bombon est vraiment le berceau de la victoire française... »

Daignez agréer, mon Généralissime, les très humbles sentiments de votre serviteur sincèrement dévoué.

PAUL DE NOYER,
Curé de Bombon.

La lettre est remise à Foch, ce 8 juillet, par un inspecteur de service.

Le 16, Foch vient faire au curé une courte visite : à peine entré au salon, lui prenant vivement la main, il lui dit : — « Monsieur le Curé, je viens vous remercier. J'ai fait tout ce que vous m'avez demandé, *et même plus* ».

A cette date du 16 juillet, la consécration était donc un fait accompli. Quel jour le maréchal l'avait-il faite ? Le curé a conjecturé que ce dut être le lendemain même de la remise de la lettre, le 9 : car, ce jour-là, plusieurs personnes ont vu le Généralissime entrer à l'église, en compagnie (comme il arrivait souvent) d'un ou deux officiers.

Foch a dit au curé qu'il avait fait tout ce que celui-ci lui avait demandé, « et même plus ». — Que faut-il entendre par ces derniers mots ? Le curé, qui, sa lettre à peine partie, le 8 juillet, s'était reproché de n'y avoir fait mention que des « armées françaises », oubliant d'ajouter « et les armées alliées », a conjecturé que Foch avait peut-être de lui-même réparé cette omission et englobé dans son acte de Consécration tout l'ensemble des armées placées sous ses ordres. C'est possible... Faut-il encore entendre, par ce « et même plus », quelque autre acte de piété de Foch, quelque autre promesse qu'il aurait faite ? C'est son secret.

Nouveau témoignage de Foch. Dans la matinée du 17 octobre 1918, jour où le G. Q. G. quittait Bombon (c'était le jour de la fête de la B. Marguerite-Marie, et ce fut le jour de la libération de Lille), le Généralissime se présente au presbytère de Bombon pour une visite d'adieu :

— « Quand vous avez fait la consécration des armées au Sacré Cœur, lui demande le curé, étiez-vous seul ?

— « Non, dit le maréchal ; nous étions, je crois, deux ou trois. »

Il y a deux statues du Sacré Cœur à l'église de Bombon : d'où cette nouvelle question du curé :

— « Devant laquelle des deux statues du Sacré Cœur avez-vous fait la consécration : devant la petite à gauche en entrant, ou devant la grande au fond de l'église à droite ?

— « Je l'ai faite devant la grande statue qui est à droite, près du Maître-Autel. »

Le curé s'enhardit à poser une troisième question : — « N'avez-vous pas fait alors une neuvaine ? » — Et le maréchal, souriant : — « Oui, peut-être bien. » Serait-ce ici l'explication du « et même plus » de la visite du 16 juillet ? ...En tous cas, coïncidence frappante, cette neuvaine, qui aurait commencé le 9 juillet, se terminait juste pour le 18, date où fut déclanchée la grande offensive qui ne prendra fin que le jour de l'armistice.

Voilà les faits et les témoignages. Ils sont assez éloquents ; et je ne vois pas de quel droit on récuserait le témoignage d'un homme comme le curé de Bombon. Dieu veuille que tous les faits de l'histoire qui nous intéressent soient appuyés de textes aussi précis !... Après cela, on a voulu épiloguer encore, et dire que l'acte de Foch n'a pu en tous cas être que purement privé, sans aucun caractère public, officiel. Evidemment, il est trop clair que ce n'est point un acte du gouvernement civil de la France ; mais c'est l'acte de la suprême autorité militaire : c'est bien comme généralissime de toutes les forces alliées que Foch les a consacrées au Cœur de Jésus, et ce n'était pas un acte qu'il pût renfermer dans le domaine purement privé, intime et personnel (on a vu d'ailleurs qu'il s'était fait accompagner ce jour-là et qu'ils étaient deux ou trois). C'était un acte « qu'il faisait ès qualité, comme l'on dit au Palais, puisque sa qualité est inséparable de sa personne » *(Croix*, 3 juillet 1919).

Il y a des gens qui ne veulent absolument pas qu'il soit question pour nous de devoir quoi que ce soit au Sacré Cœur. Ce n'est pas à nous de préciser la nature de l'appui divin qui nous est venu du ciel. Personne ne doit crier au miracle (sinon au sens très large et très impropre où l'on a parlé, dès le début de la guerre, du « miracle de la Marne », ou encore du « miracle français ») ; mais nous avons tous un cri de reconnaissance à pousser, comme le rappelait naguère l'archevêque de Bordeaux (1er mai 1919) : — « *La France ne doit point laisser prescrire ses dettes,* et il faut qu'elle sache jusqu'à quel point elle est obligée envers le Sacré Cœur depuis la victoire si prompte et si complète qui a couronné ses quatre années d'effort et d'attente. » (Cf. dans le même sens et s'appuyant, eux aussi, sur le fait de Bombon, le discours de Mgr de Gibergues en sa cathédrale, 29 juin 1919, le lendemain de la signature de la paix de Versailles, et la Lettre pastorale de Mgr Schœpfer sur le *Te Deum* de la victoire).

Cette dette de reconnaissance, Foch l'a proclamée solennellement, lors de sa réception à la cathédrale de Strasbourg (novembre 1918). Le chanoine Schnekelé lui avait dit, dans son compliment de bienvenue : — « C'est vous qui avez eu la *faveur divine* de fixer enfin dans les plis du drapeau et la victoire et la délivrance » ; et Foch, qui ne cherchait pas à dissimuler son émotion, répondit : — « Oui, nous avons la victoire ; et cette victoire, ainsi que vous l'avez dit, Monsieur le Chanoine, *nous la devons à Dieu : et c'est pour le remercier que je suis venu ici* [1]. »

[1] Un trop grand nombre de journaux ont *oublié* de signaler cette réponse de Foch. Nos ennemis sont plus vigilants : l'Union fédérative de la Libre Pensée de France et des Colonies protestait, le 3 décembre 1918, auprès de Clemenceau. Rappelant qu' « il est paru dans la presse parisienne, le 1er courant (décemb.), l'affirmation que voici » (suit l'alinéa du récit où est mentionné le mot de Foch), l'Union ajoute : « Depuis cette information (depuis deux jours donc ! ils ne brillent point par la patience, à la Libre Pensée !) aucun démenti du gouvernement français n'a été communiqué à la presse, ni aucun blâme adressé *à cet officier*, que nous sachions. Or, cette façon de supprimer, par une simple phrase, tout le concours héroïque des armées de la République française, des Alliés, etc..., nous fait craindre pour la France Voltairienne un essai d'acclimatation du mysticisme impérialiste allemand et, par suite, de nouvelles luttes auxquelles l'Union sacrée, qui n'a

Un autre témoignage de Foch, — et combien éloquent dans sa portée générale ! — nous a été apporté par M. André de Maricourt *(Echo de Paris,* 1er janv. 1920). M. de Maricourt a eu avec Foch plusieurs entretiens touchant la conduite de la guerre ; et il nous en communique quelques vues, dont il juge sans doute la méditation plus spécialement utile à ses contemporains. Il a soin de mettre entre guillemets les phrases les plus significatives, indiquant assez par là qu'elles sont absolument textuelles et qu'elles ont été revues par Foch lui-même. De ces phrases, voici la dernière : « Sans faire intervenir le miracle, » — cette précaution est de M. de Maricourt, — et voici maintenant le texte de Foch :

Quand, dans un moment historique, une vue claire est donnée à un homme et que, par la suite, il se trouve que cette vue claire a déterminé des mouvements énormes de conséquence dans une guerre formidable, j'estime que cette vue claire — je pense l'avoir eue à la Marne, à l'Yser, au 26 mars — vient d'une force providentielle entre la main de laquelle on est un instrument, et que la décision victorieuse est amenée d'en haut par une volonté supérieure et divine [1].

VIII. — La grande idée de la Revue que dirige M. Gaudeau, c'est la lutte contre le laïcisme. Le laïcisme est le mot d'ordre de nos ennemis ; notre mot d'ordre, à nous, doit être l'antilaïcisme. Les lois laïques sont, pour nos ennemis, intangibles, et il n'y a même que cela d'intangible dans leur œuvre ; il faut que pour nous l'antilaïcisme soit, lui aussi, un principe intangible. M. Gaudeau a l'appui de l'épiscopat : vingt archevêques et évêques lui ont envoyé déjà leurs plus chaleureuses félicitations, et plusieurs ont voulu contribuer efficacement à la diffusion de ses brochures : Mgr Termier, à Tarentaise, commande 50 exemplaires du **Programme d'action catholique antilaïciste** [2] ; Mgr Marceillac, à Pamiers, le fait envoyer à tous ses archiprêtres et doyens ; Mgr Nègre, à Tours, fait de même, et écrit : — « Le *Programme d'Action catholique antilaïciste* n'est pas un programme quelconque : c'est vraiment *le programme*. Il est complet. Tout y est, et puissamment exprimé. » Le cardinal Andrieu le compare à une basilique irradiée de lumière. Le cardinal Dubourg applique au laïcisme le mot de Pie X sur le modernisme : c'est « le rendez-vous de toutes les hérésies. » Le cardinal Gasparri (Lettre à Mgr Jouin, collaborateur de M. Gaudeau, 20 juin 1919) flétrit dans le laïcisme (et c'est la première fois que nous voyons ce mot employé dans un document officiel de Rome), « la forme actuelle de cette impiété qui, au plus grand détriment des peuples, prétend bannir des sociétés toute trace de religion et toute intervention de l'Eglise,... athéisme social, dit-il encore, négation même de Dieu. »

Benoît XV enfin, le 24 décembre 1919, répondant aux vœux du Sacré Collège, entre à fond dans l'analyse des conditions essentielles de la paix individuelle et sociale, et il en dénonce le grand ennemi, le grand obstacle : « l'ostracisme » décrété « contre Dieu » par les sociétés que ne guide plus la foi chrétienne. Il rappelle la définition que S. Augustin donne de la paix : *la tranquillité de l'ordre*. Pas de paix donc pour l'individu ni dans la société civile « sans que l'ordre, après y avoir été troublé, redevienne tranquille dans l'une et dans l'autre. » Or, l'ordre voulu de Dieu dans le monde consiste en trois choses, implique trois rapports : 1° *Reconnaissance pratique du suprême domaine du Créateur* sur toutes les œuvres de sa main ; 2° Règne de l'esprit sur les sens ; 3° Amour sincère et pratique de nos semblables. Sans cette triple harmonie, la tranquillité de l'ordre ne se peut vérifier. Or :

« Qui ne voit que la tranquillité de l'ordre est troublée aujourd'hui plus que jamais, dans la société et dans l'individu, parce que, plus que dans le passé, il a été bouleversé par la violence des passions, qui se sont soulevées *pour nier les droits de Dieu sur la société humaine*, l'empire de l'âme sur le corps, et l'amour pratique du prochain ? »

(Puis, après un tableau de la « guerre d'envie, de haine, d'aveuglement » qui se déchaîne au sein des sociétés entre les individus eux-mêmes) :

« Et ce que l'individu ose contre l'individu, la société l'ose, sur une plus large échelle, contre Dieu. De la liberté, on est venu à la tolérance ; de la tolérance, à la séparation ; de la séparation, à l'état de guerre ; de l'état de guerre, à l'ostracisme. Car *Dieu est devenu un étranger ! La Société veut se suffire à elle-même ; la raison veut être l'unique force du progrès humain !* »

Ce fut bien là en effet tout le plan de nos ennemis, tel que le formulait Jules Ferry il y a plus de quarante ans : « Organiser l'humanité sans Dieu, » le contrepied radical du plan divin : Dieu à la base de tout sur la terre (cf. le Fondement de S. Ignace), Dieu au couronnement de tout dans l'éternité, *ut sit Deus omnia in omnibus*, τὰ πάντα ἐν πᾶσιν (I Cor. xv, 28).

M. Gaudeau signale, dans cet alinéa du discours pontifical [1], une analyse profonde et claire de la genèse et de la progression fatale du laïcisme, de l'athéisme social. Il s'agit, nous dit le Pape, de ce que *la société a osé contre Dieu* : c'est là l'idée

pas cessé d'être nécessaire, ne résistera pas. » Requête, en conséquence, au président du Conseil, « de bien vouloir donner satisfaction à la conscience laïque en prenant *les sanctions nécessaires* que ne saurait refuser le Ministre de la Guerre. »

[1] Tous ces « dits » de Foch seraient à retenir :

« On m'a souvent demandé, dit-il, si j'avais cru à une guerre longue. Je n'en sais rien. Ce n'est pas mon affaire. *L'avenir n'appartient jamais aux hommes, et c'est une perte de temps, de pensées, et donc de forces, de le diagnostiquer au détriment de la besogne de l'heure présente.* J'ai toujours voulu « faire mon travail », comme toutes choses, selon la formule « A chaque jour suffit sa peine », et la peine de chaque jour suffit, et en cherchant à « conduire les grandes choses avec toute la conscience qu'on apporte aux petites choses ». Quand on philosophe à l'excès sur les conséquences d'un acte que l'on croit devoir faire, on perd pied — et forces. Or, il ne faut pas s'impressionner ?... Comment j'ai gagné cette guerre ?... En fumant ma pipe... je veux dire *en ne m'excitant pas, en ramenant tout au simple,* en évitant les émotions inutiles, en réservant *toutes* mes forces pour être tout à ma tâche... »

[2] In-8 de 72 p. (extrait de la *Foi catholique), franco* 2 f. 75. M. Gaudeau poursuit vigoureusement la lutte *(Foi cath.,* nos de décembre 1919, janv.-fév. 1920).

[1] A condition de le bien traduire, ce que n'ont pas su faire de grands organes catholiques. C'est pourquoi M. Gaudeau donne le texte italien :

« Da libertà si giunse a tolleranza ; da tolleranza a divisione ; da divisione a dissidio ; da dissidio ad ostracismo. Imperrocchè Iddio e divenuto un estraneo. »

essentielle qui domine tout ce passage et qui en est la lumière. Chacun des termes de la progression doit être entendu en fonction de cette idée, et marque une des étapes du laïcisme : 1° *liberté* sociale contre Dieu, autrement dit libéralisme, ou liberté absolue et révolutionnaire de toutes les opinions ; — 2° *tolérance* sociale contre Dieu, non pas seulement une tolérance modérée, souvent nécessaire dans le domaine civil, de certaines erreurs ou maux secondaires, mais tolérance absolue et publique de l'athéisme et de toutes ses conséquences antisociales ; — 3° *séparation* officielle de la société d'avec Dieu, laïcisme proprement dit, laïcisation dans tous les domaines ; — 4° cette séparation ne peut être pacifique, puisque l'Eglise, qui a pour mission d'établir ici-bas le règne de Dieu, ne saurait l'accepter : d'où état de guerre, *dissidio* ; — 5° enfin, *ostracisme*, puisque exclure Dieu et la religion de la vie officielle de l'humanité, il est bien clair que c'est les proscrire : proscription hypocrite, qui se présente sous une forme en apparence purement négative, passive, anodine, parfois même bénigne et doucereuse, parfois peut-être sans que les proscripteurs eux-mêmes en aient conscience, mais qui n'en est que plus radicale et plus redoutable : c'est Dieu supprimé par prétérition, sous le masque et en vertu de la logique implacable de la « liberté » absolue et du « droit commun. » L'humanité moderne s'organise sans Dieu, qui est sa fin dernière : c'est donc qu'elle entend être à elle-même sa fin dernière.

Et c'est contre quoi le Souverain Pontife proteste à la fin de son discours :

L'Enfant de Bethléem sera aussi la Paix de la société, si, à son école, celle-ci apprend que *la société civile doit se proposer d'aider les citoyens à atteindre la fin dernière de l'homme*, c'est-à-dire le salut éternel ; — Il sera la Paix de la société, *si elle s'incline, avec tous ses organismes eux-mêmes, devant la souveraineté indéclinable du* REX REGUM ET DOMINUS DOMINANTIUM ; — Il sera sa Paix si, adoptant la sagesse chrétienne, elle s'efforce de créer ce que le génie d'Augustin a appelé la « Cité de Dieu » en opposition à la « Cité du Monde. »

Jusqu'où l'aveuglement peut aller même chez des gens qui sont de chez nous, c'est ce que montre douloureusement la scène suivante, transcrite du *Journal officiel* du 12 nov. 1913 (*Foi cath.* de déc. 1919, p. 198), Séance de la Chambre des Députés du 11 nov. :

M. LEMIRE. — Je conclus que mon amendement a une valeur... absolue à cause de son respect pour *le suffrage universel, notre maître à tous* (Très bien ! Très bien ! à gauche).

M. l'amiral BIENAIMÉ. — A bord on dit : « Maître après Dieu. »

M. LEMIRE. — Amiral, je n'ai pas entendu. *Quel est le maître que vous voulez introduire ici pour moi ?*

M. LAURENT BOUGÈRE. — Dieu !

M. LEMIRE. — Si j'ai un autre maître, cela regarde ma conscience. Mais ici, dans cette enceinte, je suis député comme vous (Applaudissements à gauche et à l'extrême-gauche). Et vous, Messieurs de la droite et du centre, vous êtes comme moi des députés français *et pas autre chose* (Applaudissements sur les mêmes bancs).

Pas autre chose !... Qu'est-ce à dire, demande M. Gaudeau, sinon que, dans cette enceinte, en tant que législateurs, nous ne sommes pas des hommes connaissant Dieu et ayant des devoirs envers lui ; que dans cette enceinte Dieu n'a pas le droit d'entrer ni d'être nommé ; que dans cette enceinte Dieu n'est pas notre maître et que nous n'avons ici d'autre maître que le suffrage universel numérique et athée ?

Le *Programme d'action catholique antilaïciste* est en quatre chapitres : — 1° *Il faut voir,* et d'abord voir qu'il faut voir, comprendre le devoir de penser juste en tout, d'éliminer toute erreur de nos principes d'action ; voir le but, le mal, l'ennemi, l'obstacle (le libéralisme chez les catholiques), les remèdes impuissants (toutes les ligues neutres), etc.; — 2° *Il faut vouloir,* vouloir à tout prix ; car, comme l'écrivait Mgr de Gibergues à l'auteur, « le laïcisme, s'il n'était vigoureusement combattu, serait, à brève échéance, la mort de la France » ; — 3° *Il faut agir :* combattre le laïcisme intellectuel, l'ignorance religieuse sous toutes ses formes ; combattre le laïcisme scolaire, le laïcisme moral (pas de morale possible sans la connaissance et l'amour de Dieu Créateur et Fin dernière), le laïcisme familial (restauration de la loi chrétienne dans la famille), le laïcisme d'Etat, le laïcisme démocratique, le laïcisme social, le laïcisme dans les œuvres, les œuvres neutres, etc.; — 4° enfin, *s'unir à Dieu* par la foi et l'étude, la vraie piété et la dévotion au Cœur de Jésus [1].

IX. — Un lecteur a trouvé sévère (dans notre article du 6 nov. 1919, p. 1206, col. 1) la phrase sur Charlemagne. Sur la vie privée de Charlemagne, voir l'article de dom Leclercq dans *Dictionn. d'archéologie (Ami* 1912, p. 695). Sur son césaropapisme, voir Arquillière (prof. à l'Institut cath. de Paris), *Charlemagne et les origines du Gallicanisme (Université catholique,* octobre 1909). Charlemagne, y dit-on, se croit le continuateur des Constantin et des Théodose : « Il ne s'aperçoit pas qu'il est en même temps héritier de la conception païenne de la souveraineté. Il l'applique d'ailleurs avec un tact politique et religieux qui la fait accepter sans révolte. Mais, à regarder les choses de près, cette alliance avec l'Eglise, qui tend à concentrer les deux pouvoirs dans les mains de l'empereur, qui lui fait regarder son autorité comme divine et inviolable, n'est pas différente au fond de la prétention des Philippe le Bel et des Louis XIV au droit divin de leur couronne. »

Pépin son père, pour reconnaître la grâce de l'onction sainte reçue du pape S. Etienne II, avait

[1] Voir, dans le même sens, le beau livre du P. Desurmont, réimprimé à la veille des élections de novembre 1919 : **La Question électorale : le Programme sauveur,** in-12 de XLII-114 p., 1 f. 15 (édition de propagande), Téqui : une seule question, la question Dieu : pour Dieu ou contre Dieu ; Dieu, fin de l'homme, de tout l'homme, y compris l'homme social ; puisqu'il s'agit de Dieu, soyons donc hommes de Dieu ! *(Ami* 1919, *couv.*, p. 322). — Et propager l'excellente petite Revue mensuelle dirigée par M. Ch. Marcault, **Le Règne social du Sacré Cœur par Marie Immaculée**, 3 f. par an, prieuré de St-Louans, Chinon (Indre-et-Loire).

accepté la fonction de protecteur et défenseur de la sainte Eglise. Charlemagne poursuit la tradition paternelle ; mais, à mesure que sa puissance croît, il en vient à protéger l'Eglise, non plus comme un défenseur, mais comme un maître, surveillant de très près les actes de la Cour romaine, n'admettant pas que ses sujets aillent au-delà des Alpes sans sa permission, accueillant par contre avec complaisance les doléances des prêtres italiens contre le Pape, allant (dès 774) jusqu'à retenir captif le légat pontifical Anastase (pour des propos qui lui ont déplu) : le pape S. Adrien I^er^ (une des plus fières figures du pontificat romain, 772-795) a beau lui écrire qu'il est inouï qu'un envoyé de S. Pierre soit retenu prisonnier par un prince : le prince ne cède que sur la promesse d'une enquête sévère et l'assurance d'une obéissance complète. Il est, comme son père, « patrice de Rome, » mais n'entend pas que ce titre reste purement honorifique et s'en autorise pour exercer à Rome des droits effectifs que son père n'a jamais songé à revendiquer.

L'idée de S. Adrien, tiraillé entre l'empire d'Orient (encore catholique : impératrice Irène † 803) et l'empire naissant d'Occident, semble avoir été de réaliser l'union du monde chrétien autour du Siège apostolique solidement assis sur un Etat vaste et indépendant, protégé par le roi des Francs et l'empereur de Byzance ; et Charlemagne, en conséquence, lui a promis l'agrandissement de son domaine temporel. Mais, quand le pape à plus d'une reprise lui rappelle ses promesses, il fait constamment la sourde oreille, considérant qu'étant le chef de l'Italie (roi des Lombards) et le suzerain de Rome, l'Etat pontifical n'a pas besoin d'être assez fort pour se défendre lui-même : sa protection lui suffit.

Il légifère même en matière doctrinale. Par son ordre est convoqué le concile de Francfort, en 794, pour examiner la question de l'adoptianisme : deux légats, Théophylacte et Etienne, y représentent le pape Adrien ; mais c'est Charlemagne en personne qui préside et (qui plus est) discourt abondamment sur les questions soulevées. Chose plus grave encore, au canon 2, il fait porter condamnation formelle du II^e^ concile de Nicée (le VII^e^ œcuménique, tenu en 787 pour mettre fin à l'hérésie des iconoclastes et formuler la doctrine catholique sur le culte des images). Par là, Charlemagne affirme une indépendance absolue vis-à-vis du Pontife romain et se constitue, en quelque sorte, juge suprême de la foi. Car ce II^e^ concile de Nicée a été officiellement confirmé par S. Adrien, qui d'ailleurs y était représenté. Il est, pour tout fidèle, la règle authentique de la croyance. Le pape en juge ainsi et en a fait envoyer les décrets, traduits, à Charlemagne. Malheureusement la traduction est défectueuse : les Pères de Nicée ont eu soin de marquer la différence entre les deux mots λατρεία et προσκύνησις ; la version latine a le tort de mettre *adoratio* là où le grec porte προσκύνησις. Ces erreurs de traduction ne sont pas rares dans l'histoire de l'Eglise : le tout est de s'entendre ensuite. Charlemagne a préféré tout brouiller et saisir cette occasion de marquer ses prétentions souveraines en même temps que sa mauvaise humeur de ce temps-là contre les empereurs grecs [1].

Manifestement il est grisé par le concert d'éloges qui, en ce moment, monte vers lui avec un enthousiasme croissant et qui tend à l'élever à la dignité impériale. Nul document authentique antérieur à l'an 800 n'ose encore lui donner le titre d'empereur ; mais on lui prodigue les appellations pompeuses : il est le *dominus terræ*, le vicaire de Dieu, *in vice Dei :* « les évêques ne viennent qu'après lui, tenant seulement la place du Christ » (lettre de Kathnulphe à Charles) ; sa cour, son palais, ses ordres sont qualifiés de sacrés, *sacra præcepta, aula sacri palatii...*

Aux *capitula* de Francfort, S. Adrien répond point par point, avec sa fermeté d'esprit habituelle, préoccupé à la fois de rétablir la doctrine exacte de Nicée et de ménager son puissant protecteur. Il a soin surtout de ne pas laisser prescrire son indépendance. Il nie jusqu'à sa mort (795) que le patriciat de Charlemagne soit différent de celui de Pépin : le patriciat est un honneur, et le pape lui rendra, *et amplius,* tous les hommages qui s'y rattachent ; mais que Charles laisse inviolablement, *irrefragabili jure,* à S. Pierre le patriciat effectif que le roi Pépin son père lui a *in integro* concédé et que lui-même, Charles, a largement confirmé.

S. Adrien a déployé des prodiges d'habileté pour éviter les conflits. S. Léon III (795-816) y mettra plus de condescendance encore. Et Charlemagne, en somme, ne veut pas de conflits. Seulement, non plus que beaucoup de ses contemporains, il n'a pas de notions exactes sur la distinction des deux pouvoirs, civil et religieux. A l'empereur l'action, au pape la prière, écrit-il à S. Léon : programme qui ne délimite pas grand'chose. Il sollicite l'intervention pontificale pour la ratification d'actes qui sont du domaine purement politique, comme la *divisio regni* entre ses trois fils, en 806 ; mais il se passe fort bien du pape pour transmettre à son fils la dignité impériale en 813, et c'est lui-même qui, dans la cérémonie religieuse, pose la couronne d'or sur la tête de Louis, tandis que le peuple acclame : « Vive l'empereur Louis ! » (acte qui engageait l'avenir et impliquait l'affirmation effective de l'indépendance de l'Empire). Il fait une enquête sur le baptême et distribue aux évêques blâme ou éloge, suivant qu'il a jugé leurs réponses animées ou non d'un esprit vraiment catholique. On a parfois voulu ne voir en lui que l'évêque du dehors : il avait de toutes autres ambitions : c'est *en tout* qu'il veut gouverner les Eglises de Dieu et les protéger contre les méchants, dit-il dans le programme qu'il trace à son fils, *in omnibus ecclesias Dei gubernare et defendere a pravis hominibus.*

[1] Voir l'étrange recueil qui a reçu le nom de *Libri carolini* et qui se rattache étroitement au Concile de Francfort. C'est un réquisitoire, parfois violent, contre les prétentions et les actes des empereurs grecs ; et le fâcheux, c'est que le pape S. Adrien s'y trouve enveloppé dans les critiques adressées aux Grecs.

Sous ses chancelants successeurs, la logique sans doute reprend ses droits, et l'Eglise sa place. Après la bataille de Fontanet (841), qui met fin à l'apparente hégémonie de Lothaire (le fils aîné de Louis le Débonnaire), le pape Grégoire IV (827-844) se considère comme chargé de veiller au maintien de la concorde; et du Siège Apostolique part une double série de lettres, les unes aux évêques pour les inviter à surveiller et seconder les rois, les autres aux rois pour leur rappeler les principes de leur accord. Et moins d'un demi-siècle après la mort de Charlemagne, un pape, S. Nicolas I[er] le Grand (858-867), peut, « dépouillant la mansuétude apostolique, adresser aux rois des lettres pleines de malédictions terribles, inouïes et telles que le St-Siège n'en avait jamais écrites » (*Annales de St-Bertin*, an. 865), « commander aux rois et aux tyrans », se comporter « comme s'il était le maître du monde » (*Chronique* de Réginon, abbé de Prüm).

Mais la tradition impériale renouée par Charlemagne n'est pas morte; le virus césarien inoculé par lui aux racines de l'empire restauré se reprendra vite à donner ses fruits de mort avec les empereurs allemands, les trois Othon du x[e] siècle, les Henri (Henri III, Henri IV, Henri V) de l'âge suivant, les Frédéric (I et II) aux xii[e] et xiii[e] siècles. Et, dans la vénération dont le moyen-âge allemand entourera le souvenir de Charlemagne, il faut voir un acte moins de piété chrétienne que d'ambition laïque. Si Charlemagne eût été toujours respectueux des droits de l'Eglise, à l'égal d'un S. Henri ou d'un S. Louis, on lui eût brûlé moins d'encens dans les cours germaniques. C'est un antipape, Gui de Vérone (Pascal III), qui l'a canonisé en 1166, et à l'instigation ou sur l'ordre du Barberousse dont il était la créature : là est l'origine viciée d'un culte que l'Eglise a pu reconnaître ensuite. Mais cette reconnaissance n'équivaut pas à un acte de canonisation. L'Eglise peut nous permettre de l'honorer parmi la *turbam magnam* des Bienheureux, sans le proposer à notre imitation comme un exemplaire achevé de la perfection chrétienne. Ni pour sa vie privée ni pour sa vie publique il n'aurait traversé avec succès l'épreuve du Procès apostolique *de virtutibus* [1].

X. — M. Pierre Lasserre a donné une nouvelle édition, accrue d'une longue Préface, de son **Romantisme français** ou **Essai sur la Révolution dans les sentiments et dans les idées au XIX[e] siècle**, in-12 de xxxv-547 p., 4 f. 90 (major. comprise), Garnier frères. La I[re] édition avait été un événement de portée non seulement littéraire, mais philosophique et sociale (voir *Ami* 1908, p. 986; et sur l'auteur, 1920, p. 93 et 109); et ce que nous avons subi durant ces cinq années de guerre en a confirmé terriblement les vues. Le romantisme est une maladie qui chez nous fut d'importation germanique; et de ce mal nul n'a fixé la pathologie en traits d'une logique aussi implacable qu'a fait M. P. Lasserre. Le romantisme est « la décomposition de l'art, parce qu'il est la décomposition de l'homme ». La *philosophia perennis* nous avait formés, depuis Aristote, à concevoir entre les facultés psychiques un ordre, une hiérarchie nécessaire et légitime qui caractérise l'homme digne de ce nom, qui met, « pour ainsi dire, dans l'animal humain, une nature humaine » : hiérarchie qui subordonne la sensibilité à l'intelligence, l'imagination à la raison, les puissances affectives et spontanées à la puissance réflexive; hiérarchie qui est « la condition absolue de la justesse dans les idées, de la convenance et de la noblesse dans les passions ». Le romantisme, c'est essentiellement le renversement de cette hiérarchie, l'usurpation, par la sensibilité et l'imagination, de l'hégémonie de l'intelligence et de la raison. Ce n'est peut-être pas toujours ce qu'il a cru et dit être, mais c'est ce qu'il a été. Voilà en quel sens M. Lasserre le définit « une révolution dans l'économie de la nature humaine civilisée », « une désorganisation enthousiaste de la nature humaine », « un parti d'individualisme absolu dans la pensée et le sentiment ». Il y a d'autres points de vue qui se révèlent quand on étudie le romantisme dans ses développements; mais il y a d'abord celui-là. Sur ce fonds mauvais la grâce divine a pu faire germer des fleurs comme elle en fait germer partout; mais le fonds n'en reste pas moins mauvais (voir, sur ces questions, *Ami* 1904, p. 1062-6; 1905, p. 113-117; 1907, p. 101-110).

Ce que devient une société désorganisée, rebellée contre les disciplines nécessaires, nous en avons un terrible exemple en Russie. **La Russie d'aujourd'hui et de demain** (in-8 jésus de 204 p., 5 f., Paris, Attinger) est un recueil fort curieux d'articles dus pour la plupart à des personnalités russes marquantes, anciens ministres ou professeurs d'Université, et traitant, sans plan apparent, chacun à son tour, des diverses questions politiques qui se posent à propos du problème russe : Ukraine, Caucase, Tchèques, Pologne, fédération et droit de nationalité, bolchevisme, culture prolétarienne, avenir économique, etc.

Un voyage en Perse pendant la Révolution russe : *les agissements allemands*, par Martchenko, préface de M. Le Chatelier, prof. au Collège de France, in-12 de xiv-100 p., 2 f. 95, Paris, Berger-Levrault : pages vécues, palpitantes d'intérêt. L'auteur, des années durant, a partagé dans l'Europe du Sud-Est la vie des milieux diplomatiques et nous trace un tableau saisissant de la désagrégation sociale des populations révolutionnaires. De la Russie méridionale, où chaque village est devenu comme une tribu indépendante, séparée du pays voisin par les frontières de la peur et de la faim, à la Perse en décomposition, c'est par régres-

[1] Sur Charlemagne ont paru pendant la guerre une série d'études critiques par Louis Halphen (*Revue Historique*, janv.-fév., juillet-août, nov.-déc. 1917). On y passe en revue les chroniqueurs contemporains : Einhard d'abord, dont le nom domine toute l'historiographie du temps de Charlemagne, auteur certain de la *Vita Karoli* (et peut-être d'autres chapitres d'Annales dont l'attribution toutefois reste douteuse), entré à la cour vers 790 à l'âge d'environ quinze ans, homme de confiance probablement de l'empereur (et certainement de son fils et successeur Louis) : personnage d'ailleurs très discuté (ridiculisé à souhait par Alcuin); ne semble pas avoir écrit sa *Vita* avant 830, à une date où, nombre de familiers de Charles ayant disparu, il lui était plus aisé de multiplier les inexactitudes voulues ou inconscientes; Einhard connaissait Suétone, et il en a fait des imitations littéraires très curieuses; — puis une série d'Annales, surtout les *Annales regni Francorum*, les *Annales Fuldenses*, les *Gesta pontificum Hammaburgensium* (Hist. des évêques de Hambourg), les *Gesta abbatum Fontanellensium* (Hist. des abbés de St-Wandrille, abbaye qui fut donnée à Einhard par Louis le Pieux, en 817), trois recueils d'Annales qui se rattachent au monastère de Murbach dans les Vosges (*Annales Nazariani* 708-790, ainsi dénommées parce que publiées d'après un ms. provenant du monastère de St-Nazaire de Lorsch; *Annales Guelferbytani* 741-805, publiées d'après un ms. de Guelferbytum ou Wolfenbüttel; *Annales Alamannici* 708-799), *Annales Mettenses*, *Annales Laureshamenses* (ou de Lorsch), *Annales Mosellani* (publiées sous ce nom par Lappenberg, parce que leur auteur s'intéresse spécialement à la région que traverse la Moselle supérieure), *Annales Sancti Amandi*, *Annales Laubacenses* (ou de Lobbes), *Annales Sangallenses* (St-Gall), *Annales Juvavenses majores* et *minores* (ainsi nommées par Pertz parce que probablement rédigées à Salzbourg ou Juvavum), *Annales Sancti Emmerammi* (St-Emmeran de Ratisbonne), *Annales Bawarici breves*, *Ann. Xantenses*, *Ann. Vedastini* (St-Waast), etc., etc. Nos ancêtres, sans l'imprimerie, avaient la plume féconde.

sion ou stagnation la même condition inférieure d'anarchie. Et tout cela, préparé, mené, organisé (l'organisation de la désorganisation) par la propagande allemande. De l'activité de cette propagande pendant la guerre, nous avons eu une preuve palpable l'automne dernier : le 13 octobre 1919, la grande librairie orientale et pangermanique de Leipzig (firme Otto Harrassowitz) faisait sa rentrée à Paris par la distribution de son catalogue de guerre : **Bibliographie der deutschen Neuerscheinungen auf dem Gesamtgebiete der Orientalistik 1914-1919** (en tout, 500 publications orientales allemandes pendant la guerre, n[os] 5600 à 6100 : l'Allemagne ne songe guère à désarmer dans sa politique asiatique, et la paix n'est pour elle qu' « une introduction à la guerre »).

La Révolution russe, Essai de psychologie sociale, par le D[r] Bajenoff, prof. de psychiatrie à l'Institut des Hautes Etudes féminines de Moscou, in-12 de 80 p., 1 f. 20, Paris, Bloud : essai infiniment curieux et de la psychologie la plus pénétrante sur la mentalité russe (et la mentalité française aussi, qui reçoit ici quelques solides avertissements), sur la mentalité de Lénine, Trotzky et Cie (probablement ni traîtres ni vendus, mais bien utopistes à moitié fous de rancune et d'envie ; révolutionnaires non pas à la mode des grands ancêtres de 1789, mais communistes : la Révolution russe, c'est absolument notre Commune de 1871), sur la psychologie des foules, sur le complexus psychologique qu'on est convenu d'appeler « charme » ou prestige... Classification du bolchevisme (en Russie et partout) : trois catégories : les convaincus, les illuminés, les déclassés ambitieux.

Sur la question de Pologne, lire **Polonais et Russes** (in-12 de x-312 p., 5 f., Plon), de K. Waliszewski, Polonais d'origine, Parisien d'adoption, un de nos meilleurs écrivains français et historiens catholiques, dont la série de gros volumes sur l'Empire des tsars allie si heureusement le charme de la forme et la richesse de l'érudition. C'est sous forme quasi d'autobiographie, de souvenirs personnels qu'il nous fait, dans ce nouveau volume, l'exposé de la question polonaise. C'est toute sa carrière d'écrivain patriote, dont la conscience s'est éveillée au spectacle de l'insurrection de 1863 (il avait douze ans alors) et dans une famille vouée par tradition à la haine de l'oppresseur russe, qu'il nous retrace en des pages aussi ardentes que loyales. Toute sa vie il n'a cessé d'être mêlé à tout ce qui touche à sa patrie ; et l'on prend ici une vue singulièrement vivante (parce que vécue) et concrète de tous les aspects du problème polonais, jusques et y compris la vague bolcheviste et les erreurs de la dictature Pilsudski-Paderewski... La paix Wilson est un avortement : — « Paix, sécurité, désarmement, la Société des Nations a failli dès le premier jour à toutes les espérances qu'elle a suscitées. Jamais le monde n'a été plus troublé, ni moins assuré du lendemain. Jamais, même dans un intérêt commun, la perspective d'une intervention internationale n'a paru plus éloignée. » Prions Dieu cependant, et avec confiance, que cet avortement ne soit pas « entièrement stérile ». La première condition pour le mériter, ce doit être la solidarité slave...

La solidarité slave serait un bel idéal, comme la solidarité humaine même. Mais les Slaves sont beaucoup, et de rameaux si divers ! La solidarité des Slaves du Sud, des Yougoslaves, a reçu du moins une ébauche de réalisation par la guerre. Elle était une des grandes pensées de Léon XIII et de Rampolla (*Revue hebdomadaire,* 1[er] février 1919, *Les vues du cardinal Rampolla à la veille de la guerre de 1914,* par Mgr Odelin, d'après une conversation avec le cardinal, 20 septemb. 1913). Sur cette question, deux excellents petits volumes à signaler : **La Question Yougoslave 1878-1918,** par J. Duhem, in-12 de 280 p., 3 f. 50, Alcan (vues générales : l'unité ethnographique serbe, croate et slovène, leur unité géographique, leur unité historique, leur unité morale ; comment la question s'est posée et a évolué à la suite des funestes arrangements du Congrès de Berlin : les vilenies de la politique autrichienne ; comment elle se pose devant l'Europe nouvelle de 1919) ; — et **Histoire nationale des Serbes, des Croates et des Slovènes,** par Stanoyevitch, prof. à l'Université de Belgrade, in-16 de 150 p., 2 f. 50 (maj. 30 %), Bloud : pages courtes, mais d'une rare précision, où le lecteur novice prendra une bonne orientation à travers les quinze siècles d'histoire connue de ces peuples, depuis leur grande migration de Russie vers le Sud-Ouest au V[e] siècle. — Vues que l'on pourra compléter par les monographies suivantes, consacrées toutes aux Serbes de Hongrie, l'un des principaux peuples dont se composait l'agglomération hongroise : **Les Serbes de Hongrie,** *Etudes historiques et économiques,* par le même, in-16 de 48 p., 0 f. 70, Bloud ; — **Histoire des Serbes de Hongrie,** par Radonitch, prof. à l'Université de Belgrade, in-16 de 396 p., 4 f. ; — **La Batchka,** par le même, in-16 de 80 p.. 1 f. 50 (comitat ainsi dénommé des ruines de la ville du même nom) ; — **Le Banat,** par le même, in-16 de 120 p., 2 f., Bloud : pomme de discorde, comme on sait, entre Serbes et Roumains. Ici c'est le point de vue serbe qui est exposé ; mais, à quelque point de vue qu'on se place, le partage de la pomme par la paix Wilson témoigne d'une rare inintelligence. — Sur la Roumanie, un bon petit livre (dans la collection *France)* de Léo Claretie, **Nos frères Roumains,** in-12 de 64 p., 1 f., Paris, Berger-Levrault : se tient au-dessus des questions litigieuses et nous fait faire une connaissance fort agréable avec les Roumains, leur latinité, leur passé, leur présent, leurs villes principales, leurs mœurs à la campagne, leur avenir : la Roumanie, devenue la Grande Roumanie, sera demain « la puissance occidentale de l'Orient. »

1914, par le maréchal lord French, trad. Rob. Burnand, préface du maréchal Foch, in-8 de x-330 p., 3 grandes cartes d'état-major hors texte, 10 f. (maj. 20 %), Paris, Berger-Levrault : témoignage dont le nom de son auteur dit toute l'autorité : le maréchal y retrace, avec une grande précision de détails et non sans une nuance charmante de bonhomie et d'humour, le rôle du corps expéditionnaire anglais, fort au début de deux corps d'armée qui prirent place d'abord à gauche de notre V[e] armée pour suivre, après la Marne, le mouvement vers le Nord, la « course à la mer » et donner leur mesure dans les combats terribles de l'Yser et la bataille pour Ypres, où fut scellé l'échec définitif de la campagne allemande (mi-octobre à mi-novembre 1914). Foch, dans une éloquente préface, rend témoignage à son compagnon d'armes : French, dit-il, « a déployé la plus entière droiture, la plus complète confiance, la plus grande énergie ». Oui ; mais heureusement Foch était là. Les Anglais de 1914 ont été braves, plus que ne l'escomptait Guillaume II, moins que nous n'eussions dû l'espérer. A chaque instant on les voit arriver en retard, ou reculer là où Foch avait compté qu'ils tiendraient. Voir là-dessus les admirables conférences de L. Madelin, *Revue hebdomadaire,* 7, 14, 21 février 1920 ; et retenir le mot de Castelnau (Chambre des Députés, 26 février 1920) : « L'Histoire dira que, sans les cadres de l'armée française, l'Entente n'aurait pas gagné la guerre » : à quoi M. Barthou a fait ce juste écho : « Il est bon qu'on le dise en France ; mais *il faut qu'on le sache ailleurs.* »

La Place de Belfort et la Pénétration française dans le Sud de l'Alsace en 1914, par le général Thévenet, ancien Gouverneur de Belfort, in-12 de 140 p., grande carte hors texte, 4 f. (maj. 20 %), Berger-Levrault. Notre entrée en Alsace en ce début d'août 1914, quelle radieuse aurore ! et combien vite assombrie ! Quel coup pour l'ennemi ! Sans le viol de la Belgique, quel développement nous eussions donné à cette offensive d'Alsace ! Comme tout avait été bien préparé, de Belfort ! Une préparation qui nous a permis ensuite, lors de la stabilisation, d'établir, en face de l'ennemi, des lignes inviolables. Ce rôle de Belfort au début de la guerre est peu connu du grand public, dont l'attention

a dû se porter vers les autres théâtres de la guerre. Nul n'était mieux placé que le général Thévenet pour nous donner de ces premières semaines de guerre une étude aussi documentée que vivante, nourrie d'une multitude de ces petits faits qui coordonnent les grands et aident à les comprendre.

L'Offensive française de 1917 (avril-mai), par Henri Galli, député de Paris, ancien Président du Conseil municipal, in-12 de VII-262 p., 3 f. 50, Paris, Garnier. Document de portée unique. C'est la publication, en volume, du rapport dont M. Galli fut chargé en novembre 1918 et qui, déposé en juin 1919, n'est venu à l'ordre du jour qu'en octobre, cinq jours avant la séparation de la Chambre. La Chambre ayant ajourné sa décision, M. Galli a revendiqué la liberté de publier en son nom personnel cette œuvre qui est toute de contrôle patient, laborieux, impartial. A l'histoire des opérations militaires il joint celle de la crise redoutable que nous avons traversée alors, des menées du défaitisme et des douloureux événements qu'elles ont provoqués. Il dit les causes multiples de l'échec de cette offensive de 1917 : changement de gouvernement qui engendre le désaccord et la confusion ; fautes d'indiscrétion, préparation imparfaite, faiblesse du gouvernement à réagir contre une vague soudaine de pessimisme ; sacrifice du général Mangin à une pression de l'opinion trompée ; ajournement de l'opération de Brimont par message téléphonique du ministère de la guerre ; mauvaise appréciation de l'usure allemande. Nous avons dit l'autre jour (*Ami* 1920, p. 26-29) l'œuvre de Pétain alors et comment il ne fallut pas moins que son énergie, son esprit de justice, son amour du soldat, pour rétablir l'ordre et nous sauver d'une défaillance suprême. — Aux notes que nous avons données alors sur cet admirable lieutenant de vaisseau Pierre Dupouey, ajouter celles que vient de publier Henri Ghéon dans *Vie spirituelle* de février, p. 327-343.

Après la Victoire, Notes et critiques, par le général Rouquerol, in-12 de XV-222 p., 3 f. 50 (maj. 30 %), Berger-Levrault. Notes qui sont tout de bon sens : la guerre, disait déjà Napoléon, est-ce autre chose que du bon sens ? (voir *Ami* 1919, p. 997-1002). Pas de noms propres : ce n'est pas aux personnes que l'auteur en a, mais aux idées, à certaines idées dont on a déduit des conséquences néfastes. Une large place est faite aux influences morales, comme savent la faire tous ceux qui ont pratiqué la vie des armées. Pages très belles, qui ont été vécues au cours de cette guerre, mais qui valent pour toutes les guerres, même pour la *colluctatio contra spiritualia nequitiæ*, et que tout le monde aimera à lire et à utiliser.

M. Broussolle reprend (*Assomption*, février 1920) la série de « pèlerinages alsaciens » amorcée l'année dernière (*Assomption* 1919, p. 299-307). Il s'est installé à Saverne, « centre d'excursions », paraît-il, et, qui mieux est, d'excursions mariales. Et il nous dit (p. 33-58) son pèlerinage à l'église de la ville (l'ancienne chapelle du Château des princes-évêques de Strasbourg), avec ses statues de la Vierge (une surtout, qui est de la fin du XVII[e] siècle, de l'Alsace redevenue française, offerte par les Dames de Saverne, avec cette inscription : SEXUS IN LAUDES AUGUSTÆ VIRGINIS CŒLO ASSUMPTÆ), avec sa vieille cloche aussi de 1475, « la cloche des Bourgeois », une cloche toute mariale puisqu'elle porte deux images de Marie : la Vierge avec l'Enfant, et la Vierge au pied de la Croix. — Et il fut à Monswiller (village de la banlieue), église du XVII[e] siècle, élevée sur les ruines de celle qui fut détruite par les bandes protestantes de Mansfeld, exaspérées de leur échec devant Saverne et qui ne pouvaient oublier le cri de ralliement de ses vaillants défenseurs : *Vive Notre-Dame de Monswiller ! Vive notre Protectrice !*

Les Corneilles sur la Tour, par A. P. Garnier, in-8 oblong de 156 p., sur papier Lafuma, 10 f., Paris, Garnier. Des vers. Des vers du poète de Jeanne d'Arc, de sainte Odile et de sainte Geneviève, — avec cette fois un brin de malice quelque peu narquoise, mais si innocente ! Car, sur la tour du bourg où l'hiver les pousse affamées, que peuvent faire « les Corneilles des bois aux jacassantes voix » que « laisser choir, du haut de leur perchoir, leurs cris et moqueries, comme des dards perçants, sur le dos des passants », écoliers et buveurs, laveuses et revendeuses, ingénues et vieilles filles, dévotes et dames de charité qui de porte en porte s'en vont quêter et colporter leur papotage, médecin et barbier, tailleur et vannier, savetier et facteur, etc., etc. ? Il y a là une soixantaine de croquis charmants, tout brefs (une douzaine de vers), mais étonnamment pleins, et de la plus rare virtuosité verbale... Et là-dessus, pour clore ce caquet, soixante pages d'envolée « vers les cimes », d'appel à la vocation du poète :

> Sache éviter, Passant, pour vivre en la beauté,
> Le coin de la Commère et le clan des Corneilles...
> A l'ombre de l'église, à l'abri des vieux murs
> Dont le paisible bourg s'enorgueillit encore,
> Sache garder ton cœur noble, tes accents purs,
> O Poète ! — Qu'au seuil de la fervente aurore
> Où nous semblent plus hauts, plus graves, les destins,
> Tu restes l'enchanteur que notre voix implore...
> Tu trouveras pour nous les paroles sacrées
> Qui donnent l'harmonie et le rythme à nos chants...

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Un vicaire paroissial, qui est délégué par l'Ordinaire *ad universalitatem causarum*, peut-il déléguer un autre prêtre pour bénir un mariage :

1° *Præsente parocho* ?

2° *Absente parocho* pour quelques jours ?

3° Le curé étant absent au delà d'une semaine, et n'ayant pas prévenu l'Evêque pour faire approuver son remplaçant comme le veut le canon 465-4°, mais ayant simplement dit à son vicaire : « Je m'absente pour 15 jours, faites tout ce qu'il y aura à faire pendant mon absence » ?

R. — Vieille question à laquelle nous ne pouvons faire que la vieille réponse accoutumée : tout dépend de la volonté du déléguant c'est-à-dire, dans l'espèce présente, de l'Evêque. Là-dessus les statuts diocésains ne sont pas partout l'écho d'une pratique uniforme. En certains diocèses il est spécifié que les vicaires (sauf pour la Pénitence) ne doivent pas faire œuvre de juridiction sacramentelle, pour le mariage surtout *præsente* et *contradicente parocho*. D'autres statuts subordonnent seulement, à titre de convenance hiérarchique, l'exercice du pouvoir des vicaires à l'agrément de leur curé. Il en est enfin, parmi les plus récents et les mieux faits, qui, tout en maintenant cette subordination de convenance, déclarent valides tous actes juridictionnels du vicaire en circonstances quelconques, en vertu de son mandat de délégation épiscopale personnelle *ad universitatem causarum*.

S'il n'y a pas de restriction imposée par les statuts ou par l'usage, par rapport au curé, le vicaire peut donc, en tant que quasi-ordinaire, sous-déléguer pour un mariage même *præsente parocho*, et par conséquent à fortiori *absente parocho*. En présence du curé qui ne serait pas consentant,

pareil procédé serait évidemment très incorrect et blâmable ; mais, pour répréhensible qu'il pût être au point de vue des convenances les plus élémentaires, il n'en aurait pas moins canoniquement pour effet d'aboutir à un mariage valide, le curé n'ayant en principe aucun droit de limiter le pouvoir conféré par l'Evêque.

En l'absence du curé cette conclusion, disionsnous, s'impose à fortiori. Le vicaire, en effet, *coopérateur* en présence de son curé, est, quand celui-ci s'absente, son suppléant de plein droit : « *Nisi aliud expresse caveatur, vicarius debet ratione officii parochi vicem supplere eumque adjuvare in universo parœciali ministerio, excepta applicatione Missæ pro populo.* » (Can. 476, § 6). Il n'a donc nullement besoin de recevoir une délégation ou commission de son curé, quand celui-ci s'absente, pour remplir à sa place tous actes courants du ministère paroissial, encore qu'il soit convenable que le curé le prévienne de son départ et lui fasse la politesse de lui dire qu'il compte sur lui pour le remplacer dans sa fonction pastorale pendant son absence. Naturellement, cette conclusion s'applique à tous les sacrements, et donc aussi, au premier chef, au sacrement de mariage.

Le passage du *Codex* auquel vous faites allusion (can. 465, § 4) s'entend du curé seul, en tant que curé, et non point du curé qui a déjà par avance auprès de lui un *substitut* éventuel, constitué là pour le suppléer et le remplacer au besoin. En cas d'absence, le curé demande à l'Evêque l'autorisation prévue par le droit ; mais, s'il a un vicaire (ou plusieurs), il n'y a aucune raison de confier la paroisse à un personnage étranger quelconque, délégué comme substitut pour remplacer la personne du curé.

Q. — Au 9 octobre, p. 1136, un consultant demande si l'absolution d'un prêtre sans juridiction est valide. Le casuiste répond : « En fait, oui, peut-être. » Il me semble que *peut-être* pourrait plus justement se remplacer par *certainement*, vu que toute absolution donnée de bonne foi est valide.

R. — Où avez-vous appris que « toute absolution donnée de bonne foi est valide ? » Vous nous feriez plaisir de nous citer vos auteurs. Certainement l'on ne vous a jamais donné cet enseignement-là au Séminaire, ni ailleurs. Vous devez faire confusion. L'Eglise supplée la juridiction absente quand il y a erreur commune de bonne foi du côté des fidèles ; elle la supplée encore quand il y a doute de droit ou de fait sur la juridiction chez le prêtre. Elle ne la supplée pas pour des absolutions particulières lorsque la juridiction fait certainement défaut. Un prêtre donc qui n'en a aucune ne peut compter sur sa « bonne foi » pour la remplacer et rendre valide son absolution. Et d'ailleurs, comment peut-on supposer la « bonne foi » en pareil cas, puisque l'on est certain que la juridiction manque, alors que l'Eglise la déclare nécessaire ? Il doit y avoir confusion dans vos souvenirs et dans l'emploi des mots, sans quoi vous n'auriez pas écrit que la bonne foi du prêtre peut lui tenir lieu de juridiction.

Pour une autre raison encore, laissez-nous constater que vous avez vraiment la plume un peu prompte. Notre consultant auquel vous faites allusion ne demandait pas « si l'absolution d'un prêtre sans juridiction est valide, » et ce n'est pas du tout à la question ainsi posée qu'a répondu notre collaborateur ainsi que vous le lui faites dire : « En fait, oui, peut-être. » Il s'agissait d'un prêtre (vicaire général chez lui) exilé hors de son pays, à propos duquel un doute subsistait quant à la juridiction nécessaire pour absoudre validement. La réponse : « en fait, oui, peut-être » visait l'hypothèse de ce doute, et nullement l'absence totale de tout pouvoir de confesser, laquelle était nettement déclarée, en principe, comme incompatible avec la validité de l'absolution.

Q. — 1° Miles est prêtre et membre d'une Congrégation *juris pontificii.* Il fut mobilisé. Passant quelques jours dans une maison de la Congrégation, tout en restant attaché à une autre maison assez éloignée, il rencontre un ancien soldat, son compagnon de gloire et d'infortune : ils furent prisonniers ensemble. Il ne peut résister au désir de fraterniser avec lui au restaurant le plus voisin. Cela fait, il se demande, inquiet, s'il est en règle avec l'ordonnance diocésaine qui frappe de suspense *ipso facto* les clercs dans les ordres sacrés qui auraient la témérité d'aller boire ou manger dans une auberge à moins de 6 kilom. de leur habitation.

2° Le même Miles se trouve à Lourdes un jour de grand concours. Beaucoup de pèlerins, peu de confesseurs. Il sait qu'il n'a, en la circonstance, aucun pouvoir de confesser ; mais comment ne pas se mettre à la disposition de ces braves gens, surtout des soldats qui sont nombreux ? « Je n'ai pas de juridiction, mais l'Eglise suppléera ! ! » et il se met au confessionnal...

R. — Ad I. Quoi qu'il en puisse être du cas spécial de Miles en tant que religieux, la réponse à la question proposée ne semble pas douteuse, pour cette raison, très générale croyons-nous, que les prohibitions concernant la fréquentation des auberges par les ecclésiastiques, ont été considérées comme suspendues pour les mobilisés pendant le temps de la guerre.

Ad II. Très « osé » en effet cet étrange raisonnement qui fait suppléer par l'Eglise, de façon universelle, la juridiction absente, chez un prêtre qui a conscience de n'en avoir pas trace, et ne se connaît par ailleurs aucun « titre » pour compter théologiquement sur le concours de l'Eglise pour combler son indigence. Nous disons « osé » et parfaitement peccamineux ce procédé de la part du prêtre, et non pas nul quant à ses effets. En cas d'*error communis* l'Eglise supplée la juridiction, ainsi que le déclare le can. 209 du *Codex* : « *In errore communi... jurisdictionem supplet Ecclesia pro foro tum externo tum interno.* » L'absolution donc est valide, en faveur des fidèles qui sont de bonne foi, et généralement, dans l'erreur, mais elle reste gravement illicite du côté